30e ANNÉE (3e SÉRIE) **No 40** 1er OCTOBRE 1908

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*ÉDITION COMPLÈTE ; *de 10 francs à l'*ÉDITION PARTIELLE.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX MORALISTE

§ LII. — Les dessous du Modernisme

(L'Immanence panthéistique)

> **« Le but que les catholiques poursuivent, c'est de faire ployer les genoux à l'Humanité devant leur idole romaine, qu'ils supposent divinement inspirée. Pour eux tout descend d'en haut : pour nous tout vient d'en bas, des profondeurs de la conscience et de la raison. Voilà le drame grandiose qui s'agite au sein de la société moderne. »** (VICTOR DURUY, *Lettre inédite*, à Mme Cornu [1865], publiée dans la *Dépêche de Toulouse* du 5 mai 1904).

Le modernisme n'est pas à proprement parler une doctrine, un système à notes caractéristiques propres, qui permettent d'en préciser les contours, d'en fixer nettement la définition, de l'éclairer enfin par voie de comparaison avec quelque erreur voisine, ou par contraste au moins avec la vérité spécifique particulière dont il serait formellement la négation. C'est une tendance, ou mieux encore un « esprit » général de réforme dont la manifestation pratique s'accuse principalement dans son antipathie à priori pour tout ce qui est tradition et formule « fixe » d'être, de pensée, ou d'action, en même temps que dans sa passion illimitée pour le nouveau, le changement, l'indéfinie mobilité de la vie sous toutes ses formes.

L'*esprit moderniste*, — telle est à notre avis l'expression juste, — l'esprit moderniste est un esprit général de nouveauté, par transformation à jet continu. En dehors de tout ce que nous avions signalé déjà de ses multiples audaces au cours de la critique détaillée que nous en avons faite, ne l'a-t-on pas vu, dans les dix objections qui viennent d'être résolues, révéler, sur dix terrains différents, sa même manie de faire table rase du passé, son même enthousiaste appel aux mirages des progrès hypothétiques de l'avenir ? Et nous sommes loin de l'avoir poursuivi dans tous ses rêves, d'avoir mis au jour le néant de toutes ses chimères, dénoncé toutes les ruines qu'il accumule sur son passage.

Nous en avons dit assez, néanmoins, pour donner au lecteur qui aura bien voulu nous suivre, la double très nette impression de la variété des erreurs dues à l'esprit moderniste, ainsi que de l'unité du faux principe commun d'où elles émanent toutes en définitive, à savoir : qu'il n'y a de vrai, de beau et de bien que dans le progrès et que le progrès c'est l'indéfini changement de toutes choses ici-bas.

Et, de fait, si vous demandez à un moderniste, catholique encore à l'âme loyale, la justification de son goût pour l'inédit, quel que soit le terrain où il aura spécialisé ses idées réformatrices, infailliblement il vous répondra en alléguant la grande suprême loi du progrès et de la mutabilité évolutive qui en est l'essentielle condition. Tout en le réfutant et le condamnant, vous vous défendez avec peine d'un sentiment de pitié sympathique pour cet égaré, qui ne se montre ni méchant, ni dépravé, mais simplement rêveur, fasciné par l'hallucination d'une utopie dont vous êtes tout le premier à trouver que l'ordonnance, dans ses grandes lignes, ne manque ni de séductions, ni de grandeur. Mieux que cela : si vous n'êtes pas armé à point, résolu à pousser à bout, par derrière la façade de l'utopie, la froide critique philosophique de tous ses tenants et aboutissants, je veux dire, la démolition intégrale de ses constructions en l'air, jusqu'aux bases fragiles où l'imagination sait habilement les appuyer, vous courez grand risque de n'ébranler aucune des persuasions de votre interlocuteur, et, qui sait ? de le quitter peut-être en vous disant : « Après tout, a-t-il si grand tort que cela ? »

C'est que, voyez-vous, aucune idée n'est plus fascinante à l'heure actuelle, aucune n'exerce invinciblement sur nos esprits un empire plus puissant, une influence apparemment plus féconde que l'idée de *progrès;* aucune, en tout cas, n'est plus difficile, je ne dis pas à arracher de nos cœurs — c'est impossible — mais à contester ou seulement à atteindre, même de loin, par la plus légère critique. A cette idée-là, indéracinable, une autre, sa doublure, s'est jointe depuis un siècle, l'idée du *changement* comme *moyen de progrès,* et cela de façon si étroite, si légitime semble-t-il, que les deux se trouvent désormais inséparables dans l'esprit des théoriciens du modernisme, en attendant qu'elles en arrivent peu à peu à n'en faire plus qu'une aussi dans la pensée populaire [1].

Ceci explique comment tant de belles et bonnes âmes, de la meilleure foi du monde, se sont laissé prendre au rêve de l'esprit moderniste, et pourquoi, même après l'Encyclique *Pascendi,* le retour à la vérité reste si difficile à des braves gens qui ne comprennent point que le Pape ait dépensé tant d'effort et de solennité pour enrayer un mouvement de choses et d'idées si humain, si utile, si innocent !

Le modernisme, hélas ! a deux faces : l'une honnête, peut-on dire, séduisante, celle qu'on présente à la foule. Ses fleurs sont jolies, ses fruits sont doux ; on les admire et on les goûte, sans soupçonner le venin caché qu'y amène une sève émanée de racines empoisonnées. Derrière le modernisme qu'on voit, loin, bien loin pour certains yeux, se dissimule, dans une ombre prudente, le modernisme qu'on ne voit pas, lequel est le principe de l'autre, toute sa source, son unique raison d'être. L'erreur est en deux tomes : le livre du maître, à l'usage de rares initiés, et celui de l'élève, à la portée de tout le monde [2].

Nous voudrions aujourd'hui introduire le lecteur dans les dessous du modernisme, et cela pour deux motifs : d'abord, afin d'être complet dans notre étude, qu'on jugera sans doute d'autant plus autorisée dans ses conclusions qu'elle émanera d'une critique plus approfondie, mieux informée de tous les éléments, notoires ou secrets, de la cause, moins suspecte par là-même de se laisser impressionner par des mirages de surface; et ensuite, nous estimons que cette analyse, quelque peu délicate et subtile, rendra bon service, non seulement aux penseurs curieux qui nous lisent, mais aussi et surtout aux apologistes qui mènent avec nous le bon combat pour la vérité et ne souhaitent rien tant que d'avoir en main des armes absolument sûres, toutes les armes utiles, pour la défendre.

Au cours des longues et parfois assez abstraites explications où il nous a fallu entrer dans nos études précédentes, nous nous sommes efforcé d'éviter les complications de langage et d'idées qui ne semblaient pas nécessaires pour repousser efficacement l'attaque sur le terrain et dans les circonstances pratiques particulières où elle se présentait. A des objections, encore intelligibles en langue courante, il importait d'opposer des réponses suffisamment faciles à saisir, elles aussi, dépouillées le plus possible de l'apparat des formules techniques de philosophie qui ne sont guère à l'usage que des professionnels de la spéculation métaphysique.

Il nous faut désormais changer de méthode. L'adversaire est repoussé au delà de nos frontières ; c'est entendu. C'est maintenant chez lui, au cœur de son propre camp, que nous entendons porter la guerre. Il n'est plus question de bataille rangée, mais de poursuite et de surprise ; c'est son état-major qu'il s'agit d'atteindre, ses plans secrets que nous voulons saisir, afin de le mettre désormais radicalement hors d'état de reprendre la campagne contre nous.

A cette nouvelle entreprise il faudra, c'est clair,

[1] L'heure est venue, tardive déjà, pour la philosophie et la prédication catholiques, de se ressaisir sur cette question du *progrès,* à propos de laquelle nous sommes tous plus ou moins coupables de nous être laissés prendre au mirage du mot et de la chose, coupables d'avoir, par nos admirations sans réserves, contribué à entretenir dans la mentalité populaire un fétichisme pseudo-scientifique et humanitaire qui commence à faire grand tort à la raison et à la foi. Louer en bloc et sans réserves le progrès scientifique de la vie matérielle tel qu'on l'entend universellement aujourd'hui, c'est plus qu'une maladroite concession aux idées naturalistes régnantes ; c'est une erreur formelle, et malheureusement une erreur fondamentale, logiquement féconde en très fâcheuses conséquences pour la doctrine catholique et la morale chrétienne. On nous permettra de rappeler ici, à qui aurait besoin de les relire, les études publiées parmi nos *Notes et Souvenirs* sur *l'Eglise et le Progrès,* et plus récemment, à propos de la polémique moderniste, sur toute la théorie philosophique moderne de l'*Evolutionisme.*

[2] Il est entendu que, à l'instar de l'Encyclique *Pascendi,* nous faisons ici œuvre de critique philosophique et non d'histoire, que nous étudions la genèse logique des erreurs, nullement la pensée personnelle, encore moins les paroles des penseurs chez lesquels on en peut trouver, sous mille nuances différentes, des manifestations infiniment variées. Qu'on ne nous demande donc pas : « Où avez-vous lu le système intégral que vous critiquez ? » Nous répondrions : Nulle part ! Mais, quant aux détails d'où résulte notre synthèse, on peut les rencontrer partout. Epars aujourd'hui, demain peut-être ils trouveront un maître pour les réunir, leur donner vie et séduction dans l'ensemble d'un organisme logique. C'est cette œuvre que nous voulons tuer dans l'œuf, ce maître que nous voulons empêcher de faire des dupes par l'apparence de la nouveauté, cette redoutable machine de guerre que nous voulons rendre impuissante à l'avance. Et c'est aussi des amis égarés, sincères, fidèles encore, que nous cherchons à éclairer, à mettre sur leurs gardes en leur montrant l'abime inévitable où le modernisme les mène.

Voici du reste, entre beaucoup d'autres que nous citerons plus tard, quelques références où le lecteur curieux de haute critique philosophique pourra, s'il en doute, se convaincre de la gravité du danger que nous signalons et constater comme quoi nous n'inventons rien des grandes lignes de la théorie de l'Immanence autonome et panthéistique : A. Sabatier, *Les religions d'autorité et la religion de l'esprit,* et surtout *Esquisse d'une philosophie de la religion;* F. Buisson, *La Religion, la Morale et la Science;* Guyau, L'*Irréligion de l'avenir.* Comme antidote à ces très mauvais livres nous conseillons particulièrement la lecture du très récent et excellent ouvrage que voici : E. Thamiry, *Les deux aspects de l'Immanence et le problème religieux* (Paris, Bloud, 1908).

des procédés tactiques différents, une stratégie diplomatique où nous aurons à mettre en jeu plus d'inquisitions subtiles que de puissants efforts de combat. Le lecteur qui ne se sent qu'un goût modéré pour les abstractions philosophiques est prévenu des difficultés qui l'attendent au présent article ; qu'il passe outre sans se donner la peine de le lire, puisqu'aussi bien il n'a pas été rédigé à son adresse. Par contre, les subtils et délicats penseurs, les critiques « intellectuels » exigeants, sauront peut-être gré à l'*Ami* de leur avoir, pour une fois en passant, servi un morceau à leur goût, capable, espérons-le, de satisfaire tous les desiderata profonds de leur curiosité philosophique.

I. — L'Immanence panthéistique

(Alias : Panthéisme immanent, Monisme absolu) [1]

Voici donc ce que pensent, et disent quelquefois, les techniciens profonds et avertis de la philosophie nouvelle qui est à la base du modernisme.

La conception *dualiste*, qui juxtapose et oppose, comme deux réalités distinctes, le fini et l'infini, Dieu et le monde créé par lui, a fait son temps. A mesure que la pensée humaine a librement progressé dans ses évolutions, elle a davantage pris conscience de son autonomie vitale et s'est peu à peu affranchie des mille influences indiscrètes du dehors, où sa primitive simplicité aimait à voir, tantôt les moteurs premiers, tantôt au moins les indispensables auxiliaires de son action.

L'esprit du tout petit enfant qui s'éveille à la double vie de la réflexion et du mouvement volontaire est d'abord frappé par l'idée de forces supérieures à la sienne, disséminées autour de lui, avec lesquelles il doit accommoder sa propre vie, et dont les unes sont jugées *bonnes* par lui, comme agissant dans le sens de ses propres appétits, alors qu'il tient les autres pour *mauvaises* parce qu'ennemies de son bonheur. Situées au dessus de lui, dans un plan supérieur à celui où se déroulent ses « autonomies » de pensée et d'action, ces puissances lui apparaissent comme des êtres transcendants dont il dépend sans pouvoir autrement les atteindre qu'au moyen du culte révérent de la prière, inspiré par l'amour ou la crainte suivant qu'il s'agit d'implorer les faveurs de l'Etre bon ou de conjurer les malices de l'Etre mauvais. C'est toute la théorie du culte religieux de l'enfant pour ses parents, ses « dieux » du moment, sous la double forme de l'amour et de la crainte, avec le cortège des manifestations variées par où il traduit au dehors, suivant les opportunités, l'un ou l'autre de ces deux sentiments, éléments essentiels primordiaux de toute religiosité. C'est aussi toute la théorie du culte social des dieux, tout le secret historique de l'origine des religions sur la terre.

L'enfant grandit. Voilà qu'aux premières impressions confuses de sa sensibilité vient s'adjoindre le travail critique de sa raison réfléchie. Sa curiosité intellectuelle s'éveille. Il se pose et résout des problèmes tout d'abord insoupçonnés ou dissimulés grossièrement sous l'écorce d'une sensation, d'un sentiment si l'on veut, où il n'avait primitivement aperçu que la passivité de son rôle à l'égard du monde ambiant. Il « prend conscience » de sa personnalité, de son activité propre, de l'autonomie des énergies qu'il aperçoit condensées au fond de son être, et donc aussi de la possibilité, pour lui, de provoquer spontanément, de diriger au moins de plus en plus, en maître, les évolutions de sa vie, au lieu de simplement se laisser vivre en les abandonnant aux influences antagonistes du dehors. L'Olympe des dieux transcendants et mystérieux de son enfance se dépeuple peu à peu, à mesure que sa raison mieux éclairée déchire l'enveloppe de clinquant dont sa jeune imagination avait habillé les idoles sacrées où il ne voit plus maintenant que des puissances de la nature, ou même la simple projection travestie de ses propres énergies subjectives [1].

[1] La théorie de l'Immanence poussée à ses dernières limites, « l'*immanence divine*, » comme dit très bien M. Buisson, est nécessairement panthéistique et moniste. D'où la parfaite synonymie des expressions, apparemment différentes, au fond identiques, par lesquelles on la trouve désignée dans les auteurs : *Immanence absolue, Panthéisme immanent, Monisme absolu* ou *Monisme panthéistique*. Il serait, à notre avis, plus pittoresque, et toujours très exact, de l'appeler *Panthéisme ascendant*, par opposition à la vieille théorie païenne du *Panthéisme descendant*.

Mais ce sont là des néologismes qui courraient risque de n'être pas du goût de tout le monde. Pour garder le mot, désormais fixé, de l'Encyclique — *Immanence*, — et bien préciser la caractéristique logique profonde du système, en tant qu'il procède d'une conception athée, ou y conduit, nous adoptons, comme plus claire, plus pleinement significative peut être, et plus usuelle, l'expression : *Immanence panthéistique*.

[1] « Pour un tout jeune enfant, ses parents sont une grande puissance extérieure, qui, d'un signe, d'un mot, d'un regard, le fait trembler, le fait éclater en pleurs. Tel est, et plus tremblant encore devant ses dieux, dès qu'il en a, l'homme primitif. Ce que les vieillards de la tribu lui enseignent ou lui commandent, ni eux ni lui n'y prêteraient attention, s'ils parlaient au nom de leur expérience. Ils parlent au nom d'une puissance supérieure quelle qu'elle soit : esprits des ancêtres, fantômes et fétiches, génies des bois et des eaux ou dieux déjà personnifiés, plus tard humanisés, plus tard encore surhumains, peu importe ! A ce premier âge, il n'y a qu'une manière de faire respecter une loi, c'est l'autorité, et il n'y a qu'une autorité, celle dont on a peur. »

« Le tout petit enfant grandira : il cessera de trembler ; il ne deviendra homme que parce que longtemps ainsi il aura obéi, cru ce qu'on lui disait, et fait ce qu'on lui prescrivait sans en chercher d'autre raison. »

Naïveté, fraîcheur, spontanéité, peurs folles et folles hardiesses, timidité et témérité d'enfant, élans du cœur et rêves de l'esprit, ce sont là autant de signes du jeune âge. Cet âge prend fin ; un autre suit infailliblement qui n'est plus celui de la poésie, qui s'établit dans la réalité, qui observe, qui compare, qui réfléchit, qui analyse, qui raisonne, qui par conséquent aura d'autres besoins que le besoin religieux. La religion est la fleur du printemps de l'humanité. (Buisson, *Op. cit., 1re Confér.*).

A noter en passant cette définition célèbre de Schleiermacher : « La religion est le sentiment de notre dépendance vis-à-vis d'un principe supérieur. »

Si sa science était assez profonde et sa pensée suffisamment libre, tout le cortège des vieilles divinités d'antan y passerait. Mais l'évolution n'a pas de ces instantanéités. C'est lentement, par transitions douces, qu'elle procède. La science se fait tous les jours, et il s'en faut que ses lumières soient assez intenses, dans le trésor commun de l'humanité, et à fortiori dans l'esprit d'un homme quelconque en particulier, pour dissiper toutes les ténèbres qui l'entourent. C'est une première cause de la permanence du culte des dieux malgré les filtrations et épurations successives que lui fait subir le progrès scientifique.

Mais en voici une seconde, infiniment plus puissante et plus fâcheuse encore. La pensée de l'homme n'est pas libre, et alors, quoi qu'il fasse, mille tyrannies d'ordre naturel ou sociologique, sont là pour lui imposer le joug d'une foule d'autorités, de credos, de traditions, qui paralysent l'autonomie de sa critique, l'empêchent de voir dans le néant de leur vaporeuse nudité les dieux ataviques tels qu'ils sont, gardent jalousement l'entrée du sanctuaire où ils dérobent leur physionomie vraie derrière le nuage d'encens que brûle sans cesse à leurs pieds le mouvement acquis de la vieille foi traditionnelle des fidèles.

Le jour viendra où ces temples tomberont sous les coups répétés de la pensée enfin libérée, où les rares divinités qui s'y abritent encore s'évanouiront comme les autres, et avec elles leur culte et leurs religions, dans le flot lumineux qu'y projettera la science. Ce jour n'est pas venu encore pour la masse des hommes civilisés. Il viendra, il vient... très vite.

Telle est, en raccourci, l'histoire religieuse des peuples, le mouvement évolutif qui entraîne et transforme peu à peu leurs pensées depuis les idolâtries simplistes, sauvages et grossières, de leur enfance, jusqu'à l'athéisme final de leur maturité civilisée, à travers la décadence progressive des religions et des dogmes, à travers l'incessante ascension triomphale du moi conscient et libre, trônant de plus en plus sur les ruines des tyrannies hétéronomes du temps passé.

Ici se dresse l'Eglise catholique pour barrer la route à ce furieux torrent de généralisations déductives aboutissant au panthéisme de la philosophie nouvelle. Le polythéisme, pour elle aussi, est une erreur ; aucune doctrine, aucune action ne l'a plus vigoureusement combattu que la sienne pendant ses vingt siècles de vie au sein de l'humanité. Mais le monothéisme, qui est à la base de toute sa doctrine, l'existence et le culte du vrai Dieu, unique, infini, créateur du monde, qu'en fait le modernisme ? Voici sa réponse.

Tous les dieux, avec ou sans majuscule, sont sur le même plan, issus de la même origine, condamnés à la même disparition finale. L'hypothèse d'un seul Dieu infini, créateur du monde, ajoute à toutes les autres une absurdité plus choquante encore pour la raison que l'instinct de religiosité qui a peuplé le paradis des peuples enfants.

L'Infini, qu'est-ce que cela ? Qui peut le définir ? Qui peut en avoir même l'idée ? Et quel scandale pour l'intelligence critiquement raisonnante que cette juxtaposition de deux êtres dont l'un est contenu dans l'autre, identique à l'autre à l'avance, alors qu'ils constitueraient tout de même deux réalités distinctes, séparées, opposées ? Se peut-il qu'il y ait quelque chose en dehors de l'Infini, qui ne soit pas l'Infini lui-même ? Et, en tout cas, quel pont peut bien relier ces deux termes contradictoires, fini et infini, dans notre connaissance ? Quelle idée de notre esprit, quel mot de notre langue peut avoir une relation de correspondance quelconque avec quoi que ce soit de ce qui est infini ? Si Dieu existait, nous n'en saurions rien, absolument rien, et n'en pourrions absolument jamais rien savoir. Belle affaire, en vérité ! qu'une foi et un culte à une pareille abstraction creuse, vide de sens comme de possibilité !

Sans doute, la thèse philosophique de Dieu peut très bien se comprendre et s'excuser, comme se comprennent et s'excusent toutes les divagations systématiques de la raison humaine métaphysiquant à perte de vue sur le néant radicalement vide de l'inconnaissable. Le monothéisme même, en tant que simplification systématique et grandiose, a été un progrès idéal sur le polythéisme. Mais c'est une étape, simplement, de l'évolution de la pensée, que l'autonomie de la critique devait fatalement dépasser comme les autres.

Le surnaturel de la création, des miracles, de la Révélation, de la grâce, etc., a reculé constamment devant les légitimes envahissements de la science. Sans cesse les dogmes de la foi catholique ont cédé sous ses coups répétés. Ils se sont montrés faux, contradictoires, ennemis du progrès, inopérants, encombrants à tel point que les catholiques les plus intelligents et les plus avisés cherchent aujourd'hui un *modus vivendi* qui permette d'en conserver quelque vestige, d'en accommoder les restes avec les exigences impérieuses de la libre pensée rationaliste et victorieuse sur toute la ligne [1].

[1] Il va sans dire que nous exposons simplement, sans discuter, ces énormités banales. On n'a jamais montré et l'on ne montrera jamais un seul dogme envahi, contredit, prouvé faux, anéanti par la science. Quant à la variation possible des formules dogmatiques, nous avons longuement expliqué, dans une étude précédente, en quoi elle pouvait consister, dans quelle mesure elle est admissible, et pratiquée au besoin par l'Eglise elle-même. Mais *variation* n'est pas toujours signe de *fausseté*, encore moins de *contradiction*.

Faut-il rappeler encore, d'un seul mot en passant, la réponse qu'appelle l'exemple des catholiques qui demandent la réforme profonde, la refonte radicale des dogmes ? Ils se trompent foncièrement, voilà tout ! C'est précisément pour les en persuader qu'a été rédigée l'Encyclique *Pascendi* et que nous écrivons ces articles sur le modernisme.

Les utopistes catholiques en question se trompent 1° dans la servilité de leur culte exagéré pour les réclamations de l'esprit moderne qu'ils estiment, à tort, légitimes sur toute la ligne ; 2° dans l'idée fausse qu'ils se font de la mobilité des doctrines et des choses surnaturelles, postulée, d'après eux, par la mobilité même du progrès soi-disant scientifique, auquel à priori rien ne serait à refuser de ce qu'il exige en tout ordre quelconque de pensée et d'action.

On sait comment naissent les religions, les cultes, les dogmes. On sait aussi comment tout cela meurt. La religion et les dogmes catholiques ne font pas exception à la loi générale, qui en explique la genèse, l'apogée et le dépérissement, tout comme elle le fait pour les autres religions et les autres croyances à objets transcendants. Tout dogme est basé sur une ignorance ou une donnée inconnaissable ; donc, condamné à s'évanouir devant la lumière de la science venue ou à venir, sous l'inéluctable critère des vérifications critiques de la pensée autonome.

— Plus de Dieu, alors ? direz-vous. Plus d'Infini ? Plus d'Idéal ? L'anarchie, donc, de l'athéisme absolu sur toute la ligne ?...

— Attendez ! Mais non ! Pas si vite... Vous n'y êtes pas du tout. Athées, les nouveaux philosophes, seuls théoriciens logiques du modernisme ? Oh que non ! Ne les appelez pas ainsi. Comment donc ! Dieu est l'âme de leur philosophie, le grand moteur, le centre, la fin dernière de toutes leurs pensées. Pas un juif, pas un musulman, pas un catholique qui soit plus religieux qu'eux, qui soit davantage pénétré du culte de Dieu, qui l'aime, l'adore et le serve davantage. Ceci vous paraît paradoxal ? Lisez donc avec attention les propos ultra-modernistes que voici.

Férue de la pensée de l'Infini, à laquelle aucun esprit humain n'échappe ici-bas, et incapable de concilier ensemble les réalités distinctes des deux termes antinomiques, fini et infini, la philosophie antique avait imaginé à la tête hiérarchique de toutes choses l'Infini, le Tout-Puissant Souverain, et au dessous de lui, plus ou moins immédiatement émanée du sein de sa divinité, la multitude des créatures qui peuplent ce bas monde. Rappelez-vous les vieilles divagations néo-platoniciennes et gnostiques, voire ariennes, avec la cascade de leurs démiurges, de leurs éons, de leurs émanations « descendantes » enfin jusqu'à la matière brute et au mal. C'est le Panthéisme, et nous venons de dire le mot juste, c'est le *Panthéisme descendant* qui suppose à l'origine des choses, tout là-haut, un Etre suprême, vivant dans la réalité de son absolue perfection, auteur des créatures par voie d'émanations graduées. C'était un progrès philosophique par rapport au polythéisme et au panthéisme, intégral autant que grossier, des premières spéculations de la raison sur les rapports du fini avec l'infini.

Un second progrès, définitif celui-là, a été réalisé, avec Kant peut-être, mais surtout avec les géniales conceptions de Schelling et de Schleiermacher, qu'ont adoptées depuis, limées et vulgarisées, les Ritschl, les Renan, les Sabatier, les Buisson, etc. Voici leur système auquel, pour être tout de suite aussi clair que possible, nous donnerons le nom de *panthéisme ascendant*, en attendant que nous l'appellions d'un terme plus propre encore : Monisme immanent absolu.

L'Infini complet, actuel, absolu, n'existe pas. Cet Infini *(actus purus)* est impossible. Ce qui existe bien, c'est l'Indéfini. Hegel avait déjà fait cette transposition des deux idées afin de rendre l'Infini intelligible dans la notion vraie de l'Indéfini, et de résoudre ainsi des antinomies fondamentales autrement insolubles. Dieu c'est l'*Indéfini*, l'*Indéterminé*, le grand *Devenir* qui se fait tous les jours, acquiert tous les jours un nouveau mode d'être, une perfection de plus, on dirait en langue scolastique une actuation nouvelle des énergies latentes au sein du monde. C'est le progrès évolutif et c'est la vie [1].

Le grand Tout des choses dites créées et naturelles est le réservoir d'activités indéfinies dont toute la raison d'être est en lui, donc pleinement *autonome*. Voilà l'idée de l'*Immanence*. Et comme, contrairement à l'hypothèse de l'ancien dualisme, il n'y a rien en dehors du Grand Tout solitaire de la nature, voilà le *Monisme* absolu, évolutif et immanent, la future et définitive doctrine où viendront fatalement un jour ou l'autre s'absorber toutes les philosophies actuellement incomplètes et en voie de transformation, qui gênent encore le progrès intellectuel indéfini de l'esprit humain.

Comprenons bien, au fond, cette idée d'*immanence évolutive*, la pièce maîtresse du nouveau système que nous avions raison — on le voit assez déjà — d'appeler *Panthéisme ascendant*, par opposition à l'ancienne forme d'athéisme panthéistique qui partait d'une conception toute contraire, de l'Infini, pour arriver au fini.

La nature, disions-nous, est un réservoir d'énergies latentes indéfinies. C'est un fait que démontre assez tout ce que nous savons de l'histoire de ses transformations et évolutions dont le concours à travers la succession des siècles a amené le monde à l'état de progrès matériel, intellectuel, moral, artistique, etc., où nous le voyons aujourd'hui. Cette loi d'évolution progressive, sans limites assignables possibles, continuera demain de régir le monde comme elle le régissait hier. Où mènera-t-elle le progrès des âges futurs ? Personne ne peut le dire. Ce que nous savons bien, c'est qu'aucune raison à priori ne permet de lui assigner un terme d'arrêt. Ce que nous savons aussi, c'est que ce progrès ira s'accentuant et s'enrichissant indéfiniment de nouveaux traits, de nouvelles précisions, sur un canevas schématique de perfection dont nous ne

[1] « De la nature de Dieu il y a au moins quelque chose qui nous est accessible : c'est le vrai et le bien. Croire au bien, croire au vrai, c'est croire en Dieu. Le pire athéisme, ou plutôt le seul véritable, ce n'est pas l'athéisme métaphysique, c'est l'athéisme moral ; ce n'est pas celui qui nie dogmatiquement l'*existence* de Dieu, c'est celui qui en nie pratiquement l'*essence*, à savoir la vertu idéale et l'idéale justice. »

« Poursuivre l'idéal c'est la vraié manière de croire en Dieu. Croire en Dieu, ce n'est pas croire que Dieu est, c'est vouloir qu'il soit. »

Et plus loin, à propos de Jésus dont ses naïfs adorateurs criaient que c'était un Dieu, M. Buisson proteste : « Je crois l'honorer mieux en disant : C'était un homme, qui fut le premier à trouver Dieu en lui, à nous le faire trouver de même en chacun de nous. »

C'est ce que l'auteur appelle lui-même « *la théorie de l'immanence du divin.* » (BUISSON, *Op. cit.*, Conclus.).

connaissons guère encore que les grandes lignes hiérarchiques.

Ainsi, la vie est une perfection d'être par rapport à l'inertie et au pur mouvement local de la matière brute ; ainsi encore, la vie de la bête est un progrès sur celle de la plante, la vie intelligente et libre de l'homme sur celle de l'animal ; ainsi enfin, l'efflorescence de la vie supérieure intellectuelle dans les manifestations les plus relevées de la science, de l'art, de la morale, de l'esthétique, la vie enfin idéalement autonome et libre penseuse, est un progrès par rapport aux états d'esprit de l'homme inférieur encore embarrassé dans les liens, si difficiles à rompre, de l'ignorance et des innombrables servitudes hétéronomes qui étreignent les expansions autonomes (immanentes) de sa liberté.

L'Idéal à poursuivre est donc, non seulement de faciliter par l'évolution du progrès matériel le plus fécond rendement possible des énergies et de la vie immanentes de la nature à tous ses degrés, mais aussi et surtout, de viser à exalter toujours davantage le perfectionnement indéfini du *surhomme* comme l'appelle Nietzsche, en favorisant toujours plus l'accroissement de ses puissances de vie et d'action en autonomie et en intensité, en débarrassant, donc, le *sous-homme* des impedimenta qui le retiennent sur les barreaux inférieurs de l'échelle.

Et les religions, leurs dieux et leurs dogmes, figurent en tête de ces impedimenta, bien entendu, en compagnie de tout ce qui est tradition, respect du passé, fixité quelconque d'attitudes ou de pensées [1].

Ce n'est pas que les nouveaux philosophes du « panthéisme immanent » soient remplis de haine bien farouche pour toutes ces vieilleries. Ils se contentent de les dédaigner comme déchets désormais inutiles, bons seulement à figurer dans le musée des antiques où l'histoire collectionne les vestiges du grand mouvement évolutif et civilisateur de l'humanité depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Il y a mieux. Loin de médire des religions, ou de bafouer comme sottises, comme aberrations ridicules, les croyances et toutes les formes pratiques des religions d'autorité dans le temps passé, il est de bon ton, de haute critique intellectuelle, d'y voir plutôt les étapes régulières, et des épisodes — même parfois très dignes d'admiration [1] en raison de leurs utiles adaptations aux circonstances ambiantes, — du grand mouvement progressif qui ne cesse de mener peu à peu le Grand Tout Immanent à l'indéfinie *déification* de l'avenir. Tout au plus se prend-on à regretter qu'à ces étapes l'humanité ait stationné et surtout présentement stationne un peu trop longtemps.

C'est ainsi par exemple que l'on consent à trouver de très jolies pages dans l'histoire de l'Eglise catholique, et qu'on ne marchande point son admiration à la part du progrès intellectuel et moral que l'ascension du *surhomme* doit aux innovations tout à fait ingénieuses de sa Révélation, de ses dogmes, de sa morale, de ses influences pratiques sur le gouvernement des peuples.

Cependant, pour admirable page qu'il soit dans le grand Livre de l'Evolution, l'Evangile n'en est pas moins œuvre humaine, tout comme les hypothèses hétéronomes et dualistes du monde transcendant surnaturel, de la Révélation, des miracles, des constructions dogmatiques et des codes disciplinaires que l'humaine imagination a dans la suite greffées dessus, suivant les exigences de la religiosité des fidèles et l'opportunité des temps.

Mais voilà que le monde a marché et que l'Evangile se fait vieux. Il tombe sous la poussée fatale de la loi qui accentue tous les jours davantage le progrès de l'humanité, en raison directe de l'évolution libre de ses *autonomies* immanentes de pensée et d'action, en raison inverse, donc, des influences *hétéronomes* d'autorité, issues de la superstition dualistique, qui est à la base de toutes les religions positives et confessionnelles du temps passé.

L'heure est venue, disent, timidement encore, les modernistes de surface, de modifier l'interprétation traditionnelle de l'Evangile, de la ramener le plus possible aux puretés simples de sa source, afin de l'accommoder mieux aux exigences de la critique et de l'esprit modernes.

L'heure est venue, pensent et disent quelquefois les radicaux penseurs profonds du modernisme, de supprimer l'Evangile, ou de n'en garder tout au plus que ce qu'il a emprunté lui-même au patrimoine commun de l'idéale solidarité humaine [2], pour le remplacer par la loi morale nou-

[1] « La religion (nouvelle) n'est pas une doctrine fermée ; elle est elle-même ce qu'elle veut que soient la morale et la science, un effort perpétuel. On peut lui appliquer le mot profond : « Notre nature est dans le mouvement, le repos entier est la mort. » C'est parce que l'esprit religieux est tout action, tout progrès, que la religion vaut plus aujourd'hui qu'hier, et qu'elle vaudra plus demain ; son immutabilité consiste, non à toujours durer, mais à toujours grandir. »

« Ne lui reprochez pas son instabilité ; c'est celle de l'aiguille aimantée et c'est ce qui lui permet d'être toujours notre guide. »

« La grande erreur dont l'esprit religieux peut corriger les religions d'abord, la science et la morale ensuite, c'est l'erreur qui consiste à se représenter le vrai et le bien comme des quantités fixes : il n'y a de fixe que le travail humain qui les poursuit. » (BUISSON, *Op. cit.*, 3e conf.).

[1] « Ce que nous demandons, ce n'est pas que la religion n'ait pas de corps, c'est que ce corps ne soit pas un cadavre ; c'est qu'elle ne se croie pas obligée de traîner après elle pendant des siècles, sous le nom de dogmes, des opinions qui furent d'admirables créations de la pensée humaine, il y a deux mille ans ; sous le nom de miracles, des récits qui furent à leur date d'admirables expressions de la réalité historique telle qu'alors on pouvait la comprendre ; sous le nom de sacrements, des pratiques qui furent d'admirables traductions du besoin religieux, substituées à celles des cultes de l'antiquité. » (BUISSON, *Op. cit.*, 3e conf.).

[2] « Dans la religion de Jésus il n'y a de religieux que ce qui est authentiquement moral, et il n'y a rien de moral dans la vie humaine qui ne soit vraiment religieux. La religion parfaite coïncide avec la moralité

velle que le monisme immanent impose désormais à nos destinées, à savoir la loi de l'évolution intensive des autonomies de la pensée et de la liberté, orientées vers la perfection indéfinie du *surhomme*. La vieille hypothèse catholique de *Dieu fait homme* n'a plus de signification : c'est maintenant *l'homme qui va se faire Dieu* [1].

Et n'allez plus dire, encore une fois, que les théoriciens de l'immanence sont des gens sans Dieu, sans religion, sans morale. Quelle errreur serait la vôtre et comme vous les comprendriez mal !

Athées, eux ? Allons donc ! Dieu est le principe et le terme final de toutes leurs pensées, de leurs plus constantes aspirations. Les catholiques le mettent au ciel, on ne sait trop dans quel réceptacle distinct du monde créé. Eux le voient partout, dans tout être qui existe, dans toute vie qui se développe, dans toute pensée qui évolue. Il est plus que la cause efficiente et le moteur, plus même que l'âme du monde ; il est le monde dans l'identité de son être et de son immanente tendance vers l'idéale beauté d'une indéfinie perfection. Et voilà qui réalise, mieux que dans la pensée chrétienne traditionnelle, le mot fameux de saint Paul, la vraie formule du Monisme immanent : *In ipso vivimus, movemur et sumus*.

Erreur encore, et combien profonde ! que d'accuser d'*irréligion* les coryphées de la nouvelle philosophie panthéistique [2]. Il est vrai qu'ils définissent la religion un peu autrement que nous [3]. Mais ils sont quand même religieux, tout à fait dévots et cultuels. Voyez plutôt. La religion est, disent ils, le culte de l'Idéal. Ceci posé, où trouve-t-on plus que chez eux la passion de l'Idéal, non seulement pour l'admirer, l'adorer si vous le voulez, mais aussi pour le servir, vouer toutes ses pensées, toutes ses actions, sacrifier sa vie même à la réalisation progressive tous les jours plus parfaite de sa révélation, de ses merveilleux épanouissements pour le plus grand bien des hommes, de l'humanité et du monde ?

L'*irréligion de l'avenir* (tel est le titre donné par un des leurs à une des plus récentes et retentissantes manifestations de la philosophie panthéistique immanente), l'irréligion de l'avenir [1] sera irréligion en tant que négation, suppression radicale de toutes les formes positives des religions confessionnelles connues jusqu'à présent ; mais sur les ruines de toutes ces religions d'autorité défuntes planera la grande religion de l'esprit, la religion de l'Idéal. Il n'y aura plus de *religions ;* mais *une religion* [2] subsistera, le culte de Dieu en voie de formation dans la trilogie idéale du vrai, du beau et du bien, telle que peu à peu la réalisera l'évolution autonome des énergies immanentes cachées encore au sein de la nature et dont le progrès sans fin est, quoi qu'on dise ou qu'on veuille, l'inévitable loi suprême et souveraine de toutes choses.

Et la *morale*, pensez-vous, qu'en fait-on dans un pareil système ? Si Dieu infini distinct du monde n'existe pas comme régulateur de ses destinées, si aucune sorte « d'impératif catégorique » ne s'impose à priori, du dehors ou d'en haut, à la conscience humaine, où sera le bien et le mal, où le critérium d'autorité supérieure qui en imposera la distinction à l'esprit, et l'amour ou la haine à la volonté ?

La question est délicate, souverainement indiscrète et embarrassante. Chacun essaie d'y répondre à sa façon, tant bien que mal. Aucun n'a su encore trouver la formule *ne varietur* susceptible de passer à l'état de doctrine commune dans l'enseignement du futur panthéisme, intégral autant

absolue... Au fond le christianisme n'a pas d'autre principe... La religion et la vie morale sont deux termes identiques. Le vieux dualisme est surmonté dans l'unité de la conscience chrétienne.

« Le Christ ne voulait dans la religion rien qui ne fût moral, ni rien dans la morale qui ne fût religieux. Il fonde ainsi l'autonomie absolue de la vie religieuse et de la vie morale, qui n'en font plus qu'une, et apparaissent simplement comme les deux faces de la conscience. » (SABATIER, *Esquisse d'une philosophie de la religion).*

[1] « Contrairement à la légende chrétienne qui dit que Dieu s'est fait homme, l'homme se fera Dieu le jour où il aura su s'émanciper et fonder la société nouvelle. » (J. GUESDE, *Disc. au Congrès de Roubaix*, 1905).

[2] « Est religieux tout acte qui élève l'homme vers un idéal, inaccessible sans doute, mais si beau, si grand, et d'autre part si attrayant et si impérieux, qu'il se sent obligé de le poursuivre. Est religieux l'acte du savant qui se donne tout entier à la vérité désintéressée, de l'artiste qui à travers tous les chefs-d'œuvre poursuit un idéal de beauté que nulle œuvre humaine n'atteindra ; l'acte du soldat, du médecin, du prêtre, du magistrat qui sacrifie sa vie à un devoir professionnel. Est religieux l'acte le plus humble du plus humble d'entre nous qui réalise volontairement un progrès spirituel, sacrifie quelque chose de ses passions au besoin de devenir meilleur. C'est la vraie manière de croire en Dieu. Croire en Dieu ce n'est pas croire que Dieu est, c'est vouloir qu'il soit. » (BUISSON, *Op. cit.*, Conclus.).

[3] « Entendue comme elle doit l'être, et abstraction faite de son évolution historique, la religion n'est pas autre chose que l'aspiration spontanée de l'homme vers le vrai, le bien et le beau. Cette aspiration, après s'être longtemps exprimée sous de nombreuses formes mythologiques et théologiques, d'abord toutes matérielles, puis de plus en plus spiritualisées, s'exprime aujourd'hui par la science, la morale et l'art, qui sont comme le déploiement moderne de la religion et son universelle manifestation. »

« Le sentiment religieux et l'idée religieuse ne se distinguent du sentiment et de l'idée du vrai, du bien et du beau que parce qu'ils nous les font entrevoir, non démonstrativement, mais intuitivement, comme n'étant pas trois domaines distincts, mais comme se reliant en une suprême et parfaite unité idéale que la religion désigne sous le nom de Dieu. » (BUISSON, *Op. cit.*, Conclus. 6).

[1] « On peut affirmer que la vraie religion consiste à ne plus avoir de religion étroite et superstitieuse... L'irréligion, telle que nous l'entendons (culte de l'idéal scientifique, moral, esthétique), peut être considérée comme un degré supérieur de la religion et de la civilisation même ». (GUYAU, *L'Irréligion de l'avenir*, Introd.).

[2] « Morale, art et science, voilà la substance même de la religion de l'avenir. Elle ne peut ni ne veut désormais se nourrir d'autre chose. Au lieu de perpétuer l'erreur enfantine qui lui faisait chercher des clartés surnaturelles pour être plus savante que la science, plus artistique que l'art, plus morale que la morale, la religion de l'avenir saura qu'elle ne vaut que ce que la feront l'art, la science et la morale dont elle sera le nom collectif, à peu près comme le nom de philosophie désigne l'ensemble des études psychiques. » (BUISSON, *Op. cit.*, 3e Conf.).

qu'immanent. Voici, en attendant, ce qu'on a imaginé de mieux.

Le *péché* est une notion à biffer de la langue humaine. Il appartient à la conception dualistique. Plus de Dieu, faisant fonction de législateur hétéronome, plus de loi dont la violation constituerait une désobéissance coupable à une autorité personnelle supérieure. La morale désormais ne sera donc plus pour l'homme que « l'*art* d'accommoder de façon harmonique les évolutions de ses propres immanentes énergies avec celles du milieu ambiant où sa vie se déroule. » Sera mal, dès lors, tout ce qui choquera le vrai, le beau et le bien, dans l'individu d'abord et, secondairement, aussi dans l'ensemble de ses expansions sociales ultérieures au dehors.

Mais, ne vous y trompez pas. Le vrai, le beau et le bien ont ici des significations transposées, tout autres que celles qui nous ont été léguées par les traditions de la vieille philosophie dualistique. Ce sont choses, non plus hétéronomes et objectives, mais simplement pratiques et subjectives, sans rien d'absolu, subordonnées à la seule mesure de nos instincts ou de nos besoins, variables donc et sans cesse évoluant, sous la seule règle d'assurer à l'homme une mesure toujours plus grande de richesse autonomique de pensée et d'action. Le sur-monde, la sur-humanité, le surhomme, telle est la fin dernière de la vie; telle est donc aussi la source régulatrice de toute sa moralité. Faire des hommes qui aient conscience de cette fin et agissent en conséquence, c'est faire des hommes moraux. L'éducation pédagogique de l'avenir est là. Il y faudra du temps et des précautions, c'est évident ; mais enfin on y arrivera...

Toutes les *immoralités* actuellement caractérisées par la masse des codes autoritaires hétéronomes qui nous régissent encore disparaîtront. La conscience s'élargira, fera peu à peu éclater tous les cadres étroits des mille tyrannies casuistiques où présentement elle étouffe. Elle tiendra pour *permis* tout ce qui favorise l'épanouissement libre de ses besoins, de ses pensées, de ses aspirations idéales; pour *défendu*, au contraire, tout ce qui serait de nature à retarder chez elle, ou chez autrui, la marche en avant, à gâter les bons traits acquis déjà de la physionomie du Dieu qui se fait, à l'empêcher d'en acquérir de nouveaux pour la plus grande idéale perfection du monde et de l'humanité. Plus de sanctions nécessaires à une pareille morale, sinon la désapprobation intérieure de la conscience, et peut-être au besoin, les interventions sociales opportunes.

Admirez comme la vie sera belle et douce en ces temps-là, combien pénétrée des suaves harmonies de l'esthétique dans tous les ordres de la pensée et de l'action. A mesure que le souverain Idéal indéfini prendra davantage conscience de lui-même dans l'évolution des intelligences et des volontés humaines, à mesure que s'enrichira de nouvelles couleurs le tableau des immanences mondiales sans cesse révélées au dehors en des manifestations plus merveilleuses des énergies autonomiques du grand Tout, à mesure aussi que disparaîtront les obstacles hétéronomes (autoritaires, traditionnels, superstitieux, etc.) aux libres conquêtes de sa vie pleinement heureuse, l'homme comprendra mieux sa raison d'être supérieure et la part éminente de divinité qui lui revient dans le chaos enfin débrouillé du Cosmos.

N'ayant plus à redouter le terrible dialogue de la vie future entre un Dieu personnel, son juge, et lui, il s'acheminera en pleine tranquillité d'âme vers la mort où sa raison, en attendant qu'elle en triomphe peut-être un jour, lui montrera un simple épisode nécessaire des évolutions progressives du grand Tout. Ne péchant plus, au vieux sens du mot, sa conscience ne connaîtra plus les terrifiantes et paralysantes angoisses des vieilles morales religieuses d'autorité.

Une meilleure répartition des richesses temporelles et intellectuelles, qui sont le patrimoine commun du genre humain, lui assurera la participation de toutes les jouissances béatifiantes auxquelles sa nature aspire, sous la seule réserve de n'en point user contrairement à la loi harmonique évolutive de toutes choses.

L'homme sera donc religieux [1], moral, artiste, savant, à souhait, jusqu'aux jours où des transformations, insoupçonnables dans l'état présent de nos connaissances, feront monter par degrés successifs le type humain vers un idéal de perfection, de vie et de bonheur sans limites !...

Voilà, cher lecteur, en raccourci, la théorie, non pas tout à fait nouvelle, mais récemment remise à la mode, du *monisme panthéistique immanent*. Voyons maintenant en quoi et pourquoi le modernisme plus ou moins consciemment s'y trouve intéressé.

II. — L'Immanence panthéistique et le Modernisme

Répétons-le une fois encore. Le modernisme n'est pas *une* erreur, *un* système, mais une collection d'erreurs et de faux systèmes, ou, si l'on veut, c'est un mot commode par lequel on désigne de façon globale une foule d'aberrations spéculatives ou pratiques qui ont toutes cette maîtresse caractéristique de faire consister dans la *mobilité* d'une *évolution indéfinie* la loi de perfection des idées et des choses ; d'où la sympathie à priori que les modernistes tiennent toujours en réserve

[1] « Vraiment catholique et vraiment sociale, la religion future substituera au salut individuel le salut de la société, à la rédemption de quelques-uns la rédemption de tous, au pâle et vague paradis d'outre-tombe le paradis vivant et actif, celui qui sera créé et entretenu sur la terre par l'effort de tous, par la justice pour tous et par l'amour entre tous. »

« La religion de l'avenir trouvera sans doute qu'il y a assez de vérité et assez de poésie dans les trésors de l'art et de la science, qui sont à elle, pour n'avoir pas besoin d'en chercher ailleurs, par les procédés rudimentaires d'autrefois. » (Buisson, *Op. cit.*, 3e Conf.

pour tout ce qui est innovation, changement, intensité de vie, autonomie de pensée et d'action, et leur antipathie plus ou moins avouée, très vive au fond, pour tout ce qui est immobilité, tradition, intangible vérité, fixité de formules dogmatiques, procédés autoritaires d'enseignement, influences hétéronomes et limites de liberté.

On pourrait compter dans le « modernisme » autant de catégories ou d'espèces qu'il y a de domaines différents, théoriques ou pratiques, susceptibles d'être ravagés par son « esprit ». C'est ainsi, par exemple, qu'on a vu récemment le modernisme envahir la philosophie, la théologie, l'exégèse, l'histoire, la morale, etc. Au fond le modernisme se réclame surtout de deux principes : le libéralisme et l'évolutionisme. On est donc moderniste dans la mesure où l'on subit la superstition exagérée de cette idole à deux faces : culte exagéré de l'*autonomie individuelle* (pensée et action) ; culte exagéré du *progrès indéfini* par l'*indéfini changement*.

Culte *exagéré*, disons-nous. Car on n'est pas moderniste condamnable pour aimer honnêtement son « moi », non plus que pour chercher le « progrès » dans une évolution sagement comprise. Il peut, de même, se rencontrer des antimodernistes exagérés dans leur culte de la fixité et de l'autorité. La vérité est au milieu : *vetera* (fixa) *novis* (mobilibus) *augere*. Pour le moment c'est du seul modernisme répréhensible que nous avons à parler.

Et nous disons que, la plupart du temps, sans en avoir conscience, toutes ces branches, toutes ces efflorescences détaillées du modernisme, même apparemment les plus innocentes, dérivent logiquement du panthéisme immanent que nous venons d'exposer, ou, si l'on veut, y mènent logiquement pour peu qu'on pousse critiquement jusqu'au bout l'analyse des principes sur lesquels elles s'appuient, empruntent enfin toutes plus ou moins leur sève et leur vitalité à la source empoisonnée de la philosophie de l'immanence monistique.

Evidemment vous surprendrez fort ce brave *catholique* modernisant qui invite seulement l'Eglise à modifier ses dogmes, en lui demandant s'il croit à Dieu, à la révélation, aux mystères de la religion. Il vous rira au nez et prendra en pitié un réactionnaire scolastique si peu instruit de ce qu'est le modernisme. Eh oui ! le cher homme, il croit encore en Dieu, à l'Eglise, et c'est tant mieux pour lui ! Mais au prix de quel illogisme ? Voilà de quoi il ne se doute pas, et peut-être, après tout, ferez-vous bien de ne pas trop vite l'en instruire [1].

Voici, par exemple, la conversation argumentative que vous pourriez avoir avec lui.

— D'où vous vient, cher Monsieur, la passion que vous avez d'accommoder l'Eglise avec l'esprit moderne ?

— Eh mais ! tout simplement du désir que j'ai de la voir vivre et de la persuasion où je suis qu'elle ne peut vivre autrement.

— Pourtant, si l'esprit moderne voulait, lui, de son côté, faire quelque chose pour s'entendre avec l'Eglise ?...

— Cela, non ! Vous n'y pensez pas ! L'esprit moderne, c'est l'esprit de progrès, d'évolution, de marche en avant, la grande loi de perfectibilité du monde et de l'humanité. L'Eglise se suiciderait du coup, si elle osait exiger du progrès qu'il se fît stationnaire, du perpétuel changement des choses qu'il fît machine en arrière, sans compter la protestation de l'universel bon sens !...

— Très bien ! Mais si d'aventure, tout de même, l'Eglise entendait autrement que vous la loi du progrès, si par la voix de son surnaturel magistère elle en condamnait la formule radicale qui est tout le fond de votre système ??...

— Impossible !... En tout cas, elle aurait tort. C'est ce que nous lui disons. Plaise à Dieu qu'elle finisse par le comprendre ! Il ne peut pas y avoir incompatibilité absolue entre une vérité naturelle fondamentale d'évidence aveuglante et la vérité religieuse.

— Et s'il y a conflit ?

— S'il y a conflit, c'est à la vérité religieuse, essentiellement pratique, subjective et transformable, qu'incombe le devoir de céder. Science d'abord, religion ensuite, sur deux plans parallèles si vous voulez, mais indépendants.

— Et quand vous aurez séparé entièrement la science et la foi, la critique rationnelle et l'hétéronomie de l'esprit religieux autoritaire, savez-vous ce qui restera de la religion ? Avez-vous réfléchi à cela ?

— Pas encore ! Au surplus, c'est une hypothèse en l'air, car l'Eglise va sûrement s'entendre avec l'esprit moderne, la foi avec la science. Mais, allez, et dites tout de même !...

— Eh bien ! mon cher Monsieur, si l'Eglise refuse d'entrer dans la voie des accommodements dogmatiques et disciplinaires que vous rêvez, quand la religion sera réputée chose extra-scientifique, extra-rationnelle, extra-critique, il faudra

[1] *Est modus in rebus*, en apologétique surtout. Aux petits maux les petits remèdes, jamais les grands, évidemment. Le catholique qui n'est que légèrement teinté de modernisme serait frappé de façon fâcheuse d'une trop manifeste disproportion entre ce que vous appelez « une erreur » et l'appareil formidable des moyens que vous mettriez en avant pour la combattre.

Ne comprenant pas du tout la relation qui peut exister entre son état d'esprit et les horreurs de conséquences épouvantables dont vous le menacez, il aura vite fait de se persuader, ou bien que vous ne comprenez rien à son cas, ou bien que vous êtes un exagéré fanatique de féroce et vaine intransigeance réactionnaire.

Dans les deux hypothèses vous aurez manqué votre effet, et très probablement réussi à endurcir davantage votre interlocuteur dans son sentiment.

Il reste donc bien entendu que nous voulons seulement offrir ici à notre lecteur *in globo* un ensemble complet d'armes et de plans de bataille pour son instruction technique personnelle, sous réserve de la prudence pratique qu'il devra mettre à en faire usage suivant la différence et l'opportunité du cas.

bien convenir qu'elle n'est plus qu'une simple affaire de sentimentalisme subjectif, que Dieu n'existe pour elle qu'autant qu'elle se le crée elle-même comme objet de sa foi.

— Ah! pardon! Vous allez un peu vite en besogne...

— Mais non! Il n'y a pas trois manières d'avoir la conviction de l'existence de Dieu ; ou bien on la reçoit du dehors, ou bien on se la fabrique soi-même! C'est tout!

— Très bien!

— Or, impossible au fidèle de l'avoir par voie de raisonnement critique et scientifique, le pont étant coupé entre l'esprit religieux et la science [1], tout contact étant désormais impossible entre les procédés subjectifs de la foi et les procédés objectifs de la raison raisonnante. Donc, reste seule l'autre hypothèse : la conviction de l'existence de Dieu, de la révélation, de tout l'ordre surnaturel, les certitudes de la foi enfin uniquement étayées sur l'instinct personnel du croyant, uniquement issues, soit de sa propre invention, soit de la fabrication purement subjective des inventeurs qui sont à l'origine de la chaîne traditionnelle d'où l'homme religieux les reçoit par enseignement scientifiquement incontrôlable d'autorité.

— Je n'en suis pas là, je vous prie de croire [2]...

— Non, mais vous y viendrez fatalement, le jour où, dans le conflit de votre culte pour l'idée soi-disant scientifique de progrès évolutif indéfini avec votre respect pour l'autorité dogmatique surnaturelle de la foi, vous sacrifierez le magistère de l'Eglise à l'idole de la critique scientifique, le jour où l'orgueil de vos jugements l'emportera sur vos devoirs d'obéissance surnaturelle.

— Prophète de malheur!!

C'est tout justement ce qui est arrivé aux Hébert, aux Loisy, aux Renan et à bien d'autres renégats que je ne veux pas nommer. Tous diraient, dans leur confession sincère, qu'ils ont ainsi perdu, non seulement la foi, mais la naturelle croyance en Dieu créateur du monde, pour aboutir logiquement à la philosophie de l'immanence panthéistique. Et si tous n'y sont pas encore parvenus, c'est que le goût de la logique ou le temps de la réflexion leur a manqué, ou peut-être plutôt le courage d'affronter les terribles conséquences finales de l'attitude qu'ils ont prise.

[1] Cf. art. précédent sur le *Divorce de la science et de la foi* (nº du 2 juillet 1908).

[2] Voilà bien le danger de la déplorable attitude d'esprit de la plupart des « bons » modernistes. En fait, ils n'en sont pas là! Oh non! Mais virtuellement, en droit, ils en sont là, et ne s'en doutent pas le moins du monde. Un jour vient, plus tôt ou plus tard, où le point critique de l'enlisement de la foi se révèle à ces âmes longuement détrempées par le doute, le conflit des « pourquoi » et des « parce que, » le mirage des utopies humanitaires. Et alors, il peut être difficile à leur vertu d'humilité de faire machine en arrière, trop facile à leur orgueil de pousser la marche en avant jusqu'aux abîmes!... A tout prix il faut arrêter le mouvement avant cet instant fatal par tous les « efficaces » moyens que peut inspirer la *charité* aidée de son inséparable compagne et directrice, la *prudence*.

A quel endroit s'arrêter sur la pente glissante, dès qu'on s'est donné la vitesse initiale du progrès naturel nécessaire autant qu'indéfini, à travers la mobilité d'indéfinies « actuations » nouvelles des virtualités mondiales immanentes, y compris l'efflorescence autonome des virtualités immanentes du moi humain pensant et agissant? Tous les freins d'*autorité* naturelle ou surnaturelle sont brisés. La philosophie nouvelle les supprime. Dès le principe elle les condamne tous, parce que *hétéronomes*, comme obstacles au progrès de la vie par l'action intense et libre. Elle les tient à priori pour incompatibles avec l'esprit scientifique moderne, qui est et restera désormais un esprit d'autonome activité et de critique intellectuelle indépendante. Et alors? Où s'arrêter? Pourquoi s'arrêter???...

Le poids des traditions et de l'autorité séculaire de l'Eglise pèse encore beaucoup sur notre actuelle civilisation. Atavisme et héritage! La pensée moderniste fait effort pour s'en dégager tous les jours davantage. C'est, pratiquement, le résumé de toute son histoire depuis cinquante ans. Chacun y va de son tempérament, de ses audaces ou de ses craintes. Et voilà ce qui explique l'infinie variété des nuances de l'hérésie fameuse, suivant la disposition subjective des esprits et des caractères où elle se reflète. C'est, au fond, toujours la même erreur fondamentale, dont les penseurs à « esprit moderne » en quête d'indépendance, en mal de scientifique vanité, se laissent à leur insu pénétrer en raison proportionnelle de leur coefficient personnel d'absorption.

Pie X a donc eu raison, — et c'est un peu pour rendre hommage à sa profonde sagesse que nous avons écrit cet article, — Pie X a eu raison de dénoncer au monde, d'un mot juste, qui restera, l'aberration infiniment dangereuse du modernisme, et de mettre à nu les racines profondes, cachées ou vulgaires, par où elle s'alimente finalement aux sources de la philosophie logiquement panthéistique de l'*Immanence*.

III. — Critique de l'Immanence panthéistique

Après tout ce que nous avons exposé, critiqué, réfuté au cours de ces longues études sur le modernisme, il serait évidemment bien superflu de nous répéter une fois encore à propos d'un sujet déjà suffisamment épuisé. Nous avions à dessein évité d'écrire le mot, voulant le réserver pour la fin ; mais nos lecteurs ont sans peine deviné la théorie de l'*Immanence* sous toutes ses formes détaillées, dans tous ses mauvais fruits dont nous avons dû faire à part l'examen spécifique. L'autonomie de la pensée, la philosophie de l'action, les théories exégétiques nouvelles sur la révélation, le surnaturel et les dogmes, l'évolutionisme, le divorce de la science et de la foi, toutes les hypertrophies subjectivistes du moi, de la pensée et de l'action libre, etc., etc., procèdent en définitive logiquement, si on les analyse tout

au fond, de la philosophie de l'Immanence panthéistique, qui se trouve donc atteinte déjà suffisamment par la critique précédente de toutes ses plus tapageuses manifestations.

Mais de cette philosophie elle-même, prise directement à partie, que faut-il penser ? C'est tout ce qui nous reste à dire, pour épuiser entièrement notre étude intégrale du modernisme.

Tout d'abord, une observation intéressante, admirablement mise en lumière dans l'Encyclique *Pascendi*, et sur laquelle il faut revenir sans cesse. Nous avons affaire ici, non pas à un problème d'ordre surnaturel, de foi, de révélation, de magistère ecclésiastique ou de théologie. Non ! La question est beaucoup plus simple, et, si l'on veut, cantonnée sur un terrain beaucoup plus bas, beaucoup plus accessible et vulgaire. C'est une affaire de *pure philosophie naturelle*, à débattre entre « païens, » à résoudre avec les seuls moyens de la raison pure, en dehors de la foi.

De quoi s'agit-il, en effet, avant tout ? De l'existence de Dieu, créateur du monde. *Tout est là.* Les théoriciens de la nouvelle philosophie ont grand soin de mettre à sa base la conception *monistique* du monde, par antithèse avec la conception *dualistique*. Si Dieu personnel, auteur des créatures, existe, c'est fini ! Le système est à l'eau. L'autonomie du monde n'est plus absolue, en aucun ordre, matériel, intellectuel, moral. Impossible de fonder à priori le rêve des perfectibilités et transformations évolutives à l'infini. Il y a quelque chose de *fixe* en dehors du néant : Dieu personnel et vivant, acte pur de perfection rigoureusement infinie. La vérité, la révélation, la loi morale peuvent avoir un sens, en tant qu'elles participent à l'immutabilité du vrai et du bien divins. Quelle raison créée peut dès lors se permettre d'assigner un mode ou un terme de son goût aux interventions personnelles possibles du Créateur dans sa création ? Et voilà que nécessairement l'on en revient à l'inévitable problème secondaire, et conséquent, des relations subordonnées de l'homme avec Dieu, son Christ, son Eglise, son infaillible magistère.

On comprendra que nous n'ayons aucunement dessein d'intercaler ici une dissertation sur les preuves classiques de l'existence de Dieu, que chacun connaît et peut, au besoin, trouver n'importe où. Mais il convient de prévenir le lecteur que l'usage de cette argumentation, vieille comme le monde, risque de se trouver inefficace avec les gens auxquels nous avons présentement affaire, pour la raison que voici. On peut les diviser en deux catégories : les uns sont franchement kantistes ; les autres, non. Avec ces derniers, qui admettent comme nous, comme le sens commun de l'humanité tout entière, la valeur objective de nos connaissances, de la sensation et de l'idée, point de spécial embarras. La logique serrée du principe de causalité est pour eux intelligible, contraignante, et doit nécessairement les amener jusqu'à Dieu.

Pour les kantistes, c'est autre chose. Aucune philosophie, aucune métaphysique, aucune certitude objective dans ce monde-là ; aucun point commun de départ où accrocher solidement la chaîne des déductions rationnelles qui conduit des créatures — réalités finies extérieures à la pensée — à Dieu infini, leur cause première créatrice. Et alors, ce n'est plus *le problème de Dieu*, comme on dit, qu'il faut poser et résoudre avec eux, mais le problème, plus radical, plus fondamental, qui est à la base de la philosophie, de toute philosophie : *le problème de la connaissance.* Maintes fois nous avons déjà fait remarquer au lecteur comment certaines formes plus aiguës et plus subtiles du modernisme aboutissent à ce point-là et ne réclament d'autre critique efficace qu'un vigoureux rappel au bon sens, à la plus instinctive et nécessitante des lois constitutives de l'intelligence humaine, la loi de l'évidence, en tout ce qui concerne les origines de nos idées, le processus de leur développement, leur portée objective, la valeur logique de leurs certitudes.

Cette observation faite, de pure méthode, nous ne voulons que résumer très simplement les points essentiels de contradiction de notre philosophie, de la philosophie catholique, avec la philosophie de l'immanence panthéistique.

Notre position, à nous catholiques, ou simplement philosophes sérieux de sens commun, en face du modernisme, est donc celle-ci :

1° Nous sommes *dualistes* en psychologie et en théodicée ; je veux dire que nous admettons fermement la réalité physique et métaphysique [1] du monde en dehors de la pensée, et de Dieu créateur en dehors du monde.

2° La coexistence du *fini* et de l'*Infini* étant une réalité (une *donnée* [2] des évidences rationnelles)

[1] Le lecteur comprendra sans peine ce que nous entendons par *réalités métaphysiques.* Nous avons redit maintes fois dans des articles précédents, d'accord en cela avec le bon sens universel de l'humanité et la saine doctrine de la philosophie traditionnelle, comment nos idées directement puisées dans le donné matériel de l'expérience sensible ont dans la réalité physique du monde extérieur le fondement objectif certain de leur universalité. La métaphysique n'est donc pas une connaissance en l'air, de pure construction personnelle et fantaisiste, une science ayant pour terme le néant du pur être de raison, mais bien une science réelle, à objet réel, imposé du dehors aux opérations de l'esprit.

[2] On abuse de ce terme « donnée » dans la langue de la philosophie nouvelle. Tout point de départ fixe d'un mouvement, position, masse, vitesse... est une « donnée » par rapport aux divers états successifs du mobile. C'est donc à tort que certains critiques réservent la qualification de « données » aux seules impressions ou intuitions primitives de la sensibilité ou de l'entendement. Un théorème quelconque, préalablement démontré comme certain point fixe de départ, est une *donnée* par rapport aux théorèmes ultérieurs que le géomètre en déduit logiquement. Pourquoi, dès lors, se refuser à regarder l'existence de Dieu comme une « donnée » métaphysique, à l'occasion, aussi bien que toute constatation physique quelconque de la sensibilité ?

On veut, c'est clair, en restreignant ainsi l'emploi du mot « donnée, » faire entendre que la « donnée » est en possession d'une certitude qui ne convient pas à ses dérivées. Il faut protester contre ce départ des certi-

dont l'absolue certitude s'impose à notre intelligence, nous ne nous embarrassons guère de pénétrer le mystère de leurs communes relations, non plus que d'en fixer la théorie dans des formules de langue humaine que nous savons bien être à priori incapables d'épuiser la compréhension d'un pareil sujet.

3° Nous tenons pour rigoureusement certain que Dieu personnel, vivant, infinie perfection, est toute vérité, toute beauté, toute bonté, immuablement fixe et éternelle ; et donc, que, s'il a mis dans sa création de l'être et du mouvement, il n'a pu y mettre que du vrai, du beau et du bien *finis* et *successifs*.

4° L'être créé, en tant que vrai, beau et bien, est une participation acquise et fixe de l'immobile perfection de Dieu ; mais le vrai, le beau et le bien créés, en tant que finis et successifs, sont sujets à mobilité, à évolutions, à perfectibilité d'accroissement qui ne peut pas être infinie au sens précis du mot, encore qu'on puisse la dire indéfinie, mais dont nous n'avons aucun moyen à priori de déterminer les limites.

5° Il y a donc du *mobile* et du *fixe* dans les choses de ce bas monde, de l'*absolu* et du *relatif*. L'être créé, dans sa *contingence*, vu du côté de ses origines, est tout relatif, c'est évident. Mais ce qu'il porte en soi de vrai, de beau et de bien, est absolu, tout comme la source d'où émane cette triple irradiation inséparable de sa réalité. Tel le rayon dont l'éclat se réfléchit, sauf légère atténuation, sur le miroir, et arrive dans sa pureté originelle à nos yeux indépendamment des « contingences » de la matière qui constitue la surface réfléchissante.

Voici une autre manière de dire, non moins exacte : Par rapport à Dieu tout est, en *un* certain sens, relatif dans la création. Par rapport à nous, à notre pensée, le monde est un mélange d'absolu, qui s'impose avec le caractère de fixe immobilité dont Dieu a en partie imprégné son œuvre, et de relatif, c'est-à-dire de sujet à changement, à successions d'être.

6° Tout passage de la *puissance* à l'*acte* est en soi une acquisition d'être, mais non pas pour cela un *progrès*. Seule, la plénitude normale d'être pour une ligne et un type donnés, est *perfection ;* seule, l'actuation qui perfectionne, est *progrès*. La raison, fécondant les expériences du donné de la sensibilité nous oblige à constater qu'il y a de la variété dans le monde, des lignes d'ordre, des lois, des types spécifiques définis d'être, de vrai, de beau et de bien. Toute révolution, tout changement, toute nouveauté d'être, toute évolution enfin n'est *progressive* qu'autant qu'elle est *normale*, c'est-à-dire harmonieusement réglée sur les exigences virtuelles du type où elle s'accomplit.

Le progrès de l'homme n'est pas celui de l'animal, le progrès du corps n'est pas celui de l'esprit, le progrès matériel n'est pas le progrès moral. L'animal, l'homme, l'intelligence, la volonté, ont leur cadre et comme leur plan spécifique de perfectibilités propres et normales ; et là où plusieurs cadres se superposent, où plusieurs plans coïncident, ce ne sont plus les parties isolées qui donnent la mesure du progrès possible, mais la *plénitude* de perfection du *tout* considéré dans son *ensemble* et sous réserve de l'ordre relatif à conserver aux éléments qui le composent.

7° La loi suprême qui règle les évolutions progressives de l'être humain est 1° en bloc, la perfectibilité normale de tout le *composé*, corps et âme ; 2° en première ligne prédominante, la perfectibilité spirituelle, intellectuelle et morale ; et 3° dans cet ordre spirituel, ni l'intelligence seule, ni la volonté libre, prises à part, ne sont indépendantes l'une de l'autre dans la loi de leurs perfectibilités respectives, encore que l'intelligence préside aux mouvements progressifs de la volonté comme l'âme à ceux du corps.

8° Aucune *créature* ne peut être, ni pour elle-même ni pour d'autres, une *fin absolue en soi*. La raison finale dernière, tout comme la dernière raison originelle suffisante de toutes choses, est *Dieu*. La fin dernière de l'homme, au triple titre de sa substance matérielle, de son intelligence et de sa liberté, est Dieu. Peu importe comment Dieu sera juge, sanction et béatitude dans l'immortalité qui continue la vie présente. Il le sera, c'est rationnellement indubitable. La vie présente n'est donc pour nous qu'un *moyen* qui emprunte toute la mesure de sa perfectibilité à la loi critique suprême de ses rapports avec sa *fin dernière*.

9° Dieu existe. Le monde créé, y compris, en tête (ici-bas), l'homme intelligent et libre, existe en face de Dieu, comme réalité dépendante sans doute, mais distincte, agissante, vivante en dehors de Dieu, sortant de Dieu et, par des chemins dont beaucoup nous échappent, retournant à lui. Dirons-nous que Dieu fait tout dans le monde, ou qu'il n'y fait rien? Nous faut-il accepter ou rejeter radicalement la théorie des *immanences évolutives ?* Ni l'un ni l'autre ! Entre les deux ; et voici comment.

10° En créant le monde, Dieu y a mis du premier coup toutes les causalités nécessaires à ses futures évolutions, tous les ressorts, tous les germes de vie, toutes les virtualités, toutes les puissances dont l'actuation successive (nous ne disons pas : progressive) se déroule sur la trame des temps passés et à venir.

Réserve faite 1° de son simple concours d'assistance et de conservation générale, indispensable pour maintenir l'être créé au dessus du néant, et aussi 2° de son intervention créatrice pour les âmes spirituelles qu'aucune cause créée ne peut produire, on peut dire que le monde trouve dans

tudes en primitives et secondaires, au moins en tant que pareille distinction aurait pour but de nier aux unes l'absolue *exclusio dubii* qui serait le privilège des autres. Entre nos certitudes de tout genre il y a ordre de succession, variétés d'évidences propres, c'est clair ; mais non pas différence quant à la ferme adhésion de l'esprit qu'entraîne l'absolue absence de toute raison de douter.

les flancs féconds de son immanente énergie toutes les raisons prochaines (immédiates) de ses changements successifs indéfinis. Et sous ce rapport, il faut avouer que les modernes théoriciens de l'immanence ont raison dans leur conception grandiose, simpliste, moniste même si l'on veut, de l'évolution universelle des choses par actuations successives de leurs *immanentes* et *autonomes* énergies.

Là où ils ont tort, par exemple, c'est quand ils prônent cette idée comme une nouveauté, une invention géniale de l'esprit scientifique moderne. *Rien de plus faux* pour qui sait un peu d'histoire de la philosophie. Qu'y a-t-il de plus banal, et de plus fondamental aussi, chez Aristote et les Scolastiques, que la théorie fameuse de la *puissance* et de *l'acte,* des indéfinies puissances (passives et actives) immanentes au fond du cosmos avec leurs respectifs et successifs passages à l'actuation, à l'efflorescence entitative et opérative, sous l'empire du jeu infiniment compliqué des causes secondes d'ordre purement naturel? Et ne sait-on point quel parti saint Augustin, saint Thomas, et d'autres, ont tiré de cette idée pour préciser mieux encore cette féconde théorie de l'immanence autonome universelle dans leur théorie des *raisons séminales,* sortes de germes latents créés dès le principe, d'où sont sorties et sortiront toutes choses en ce bas monde?

Nous admettons donc très bien l'évolution immanente, autonome aussi, que prônent si fort les nouveaux philosophes du monisme évolutif. Mais au lieu de l'admettre *absolue,* sans création, sans Dieu à l'origine, à la manière panthéistique, nous ne l'admettons que *relative* [1], c'est-à-dire comme œuvre grandiose d'une cause première infinie, à l'origine et à la fin, avec toutes les conséquences ci-dessus formulées, qui découlent rigoureusement de la nécessaire conception dualistique du point de départ.

11° Si l'*immanence* est par certains côtés une théorie parfaitement acceptable, on ne peut plus grecque et scolastique, elle constitue par contre le plus choquant des non sens, une violente contradiction, dans l'interprétation métaphysique, athée, panthéiste, monistique, où les subtils théoriciens du modernisme émettent la prétention de l'encadrer.

Au surplus, puisque le monisme moderniste fait profession d'être *agnostique,* de ne rien savoir de ce qui peut être ou n'être pas au delà des limites de la science positive, que ne laisse-t-il Dieu tranquille, sans en *jamais* souffler mot? Il s'enlève à lui-même tout d'abord la possibilité d'en parler, d'en dire quoi que ce soit en bien ou en mal. Qu'il se taise alors, et se contente, sans sortir du monde « positif » qui l'entoure, d'admirer avec Aristote, saint Augustin et saint Thomas, l'inestimable richesse du trésor immanent de ses évolutions possibles d'être et d'opérations.

C'est le scandale de la raison humaine, et la cruelle vengeance que tire la nature de ceux qui l'outragent, que de voir des gens qui ne veulent « rien savoir » de Dieu, s'acharner à le fourrer quand même quelque part et partout, à nous parler de l'Infini dormant virtuellement au sein des choses finies, devenant Dieu tous les jours un peu plus, avec la perspective décourageante de ne jamais le devenir tout à fait! Que d'à priori et de pure spéculation métaphysique dans la cervelle de gens qui s'en prétendent si bien émancipés!

12° Le reste va tout seul désormais, et nous avons fini. Une fois le monisme immanent mis hors de combat sous les seuls coups de la pure critique philosophique naturelle, le modernisme s'effondre dans toutes ses parties, dans toutes ses constructions fantaisistes de surface.

Dieu personnel, créateur, maître et gouverneur du monde, peut à l'heure qui lui plaît y faire intervenir de façon extraordinaire son action providentielle par des moyens et pour des fins dont il est souverain juge.

13° Et alors, voici pour la philosophie : Dieu peut parler aux hommes; Dieu peut faire des miracles, susciter des prophètes, ménager à la raison des motifs sûrs de crédibilité à ses extranaturelles interventions. L'ordre surnaturel est possible, la révélation surnaturelle est possible, l'économie d'une religion surnaturelle est possible, etc., etc. Et le philosophe moraliste ajoute : Si Dieu parle à l'homme, celui-ci a le rigoureux devoir de l'écouter, d'obéir à ses commandements, etc., etc.

14° Maintenant, voici pour l'histoire: Or, Dieu a parlé; il a fait des miracles, suscité des prophètes. Jésus-Christ est Dieu. L'Eglise procède de l'institution divine de l'Homme-Dieu; de même, son Ecriture, sa Tradition, son magistère, etc., etc.

15° C'est toute l'apologétique traditionnelle remise sur pied, et garantie cette fois non pas, bien entendu, des objections et difficultés classiques tirées d'une insuffisance de philosophie ou d'histoire, mais des procédés de transformation *modernistes* dont c'est la caractéristique propre, bien que souvent ignorée, de rêver, par-dessus la philosophie et l'histoire, une évolution de la religion, de l'Eglise et de ses dogmes, qui emprunte finalement son inspiration à la négation radicale de Dieu, sous les espèces de l'*immanence panthéistique*.

Un mot encore. Méfiez-vous, ami lecteur, et

[1] A lire dans l'ouvrage cité plus haut de M. Thamiry (*Les deux aspects de l'Immanence*) le développement très remarquable de cette idée féconde en ripostes absolument topiques susceptibles d'être opposées victorieusement aux plus troublantes objections des théoriciens de l'immanence. A part peut-être quelque étroitesse dans le plan et la substitution, à notre avis, trop générale des *raisons séminales* à la théorie péripatéticienne plus radicale et universelle de *la puissance et l'acte,* — réserves critiques absolument légères et qui n'ont rien à voir avec la thèse présente, — nous ne pouvons que louer sans réserve cet essai assez neuf et très réussi d'une critique sérieuse et solide de l'*Immanence* au nom et à la lumière des principes de la philosophie scolastique.

avant de vous risquer à la contradiction, creusez à fond les enseignements, parfois un peu sommairement proposés, du présent article.

Un moderniste vous dira peut-être : « C'est pour raison d'histoire (ou de philosophie) que je doute de l'inspiration de l'Ecriture ou de l'autorité du magistère de l'Eglise. Où voyez-vous du panthéisme là-dedans ? »

Répondez ceci : « Mon ami, l'histoire est une collection de faits. Elle ne procède point par thèses générales. Si vous avez sur un point d'Ecriture, ou de Tradition, ou de dogme, un embarras historique, c'est un fait à éclaircir, un nuage à dissiper, qui laisse intact, évidemment, l'ensemble de l'Ecriture, de la Tradition et du dogme. Très bien, alors ! Vous n'êtes pas moderniste, mais pas du tout. Vous êtes et restez bon catholique. Vous souffrez tout simplement d'un mal local bien connu ; le principe de vie est intact. On va vous guérir, ce sera facile. Rien que de commun et de très vieux dans votre affaire. »

Mais si votre homme avoue que c'est *dans l'ensemble* la théorie de l'Ecriture inspirée, de la Tradition et du Dogme, qui est en cause dans sa pensée, parce que ces théories ne s'accordent pas avec les nouveautés critiques de la philosophie et de l'histoire, avec la science, avec l'*esprit moderne*, alors c'est à un symptôme de modernisme que vous avez affaire. Avec un peu de logique, et de la *prudence*, vous aurez vite amené votre interlocuteur aux grosses sottises du modernisme évolutif et autonome, en attendant que vous lui fassiez entrevoir au bout les suprêmes aberrations de l'immanence panthéistique.

* * *

Nous avons, avec quelque détail, apprécié le modernisme dans ses principaux fruits. Le voilà, maintenant, jugé dans ses racines. Qui voudra désormais, parmi nous hommes de foi, parmi nous critiques de froide philosophie naturelle, parmi nous historiens, philologues, exégètes et théologiens sincères, qui voudra désormais coopérer à la culture d'un arbre pareil, d'un si dangereux mancenillier ?

Après la parole souveraine et infaillible de Pie X, après les échos variés, de logique et de bon sens, que nous avons essayé d'en recueillir dans nos études sur le modernisme, nous aimons à penser que le lecteur trouvera la cause définitivement entendue. Il ne nous reste plus qu'à le prier instamment, *per viscera Christi*, de joindre pratiquement ses efforts aux nôtres en répandant autour de lui, dans la mesure et par les moyens qui conviendront, la bonne lumière de la doctrine catholique traditionnelle, indispensable condition de la vie surnaturellement salvifique ici-bas, et du salut éternel des âmes dans le ciel.

(*A suivre*).

LITURGIE

Q. — Votre liturgiste a-t-il eu connaissance de ce qui a paru dans la *Revue du Chant grégorien*, n° de mai-juin 1908, pages 162-163, sous la signature du chanoine Grospellier, membre de la Commission vaticane pour le chant grégorien et consulteur de la S. C. des Rites, sur la question du *Benedictus ?* Si oui, admet-il les conclusions de cet auteur, au sujet du chant du *Benedictus* avant l'élévation ?

R. — Nous avons lu effectivement, dans la *Revue du Chant grégorien*, dans les *Collationes Brugenses*, et dans la *Cæcilia* de Strasbourg, qu'on pouvait désormais chanter le *Benedictus* avant la consécration. Mais nous devons avouer que les preuves données pour l'établir n'ont rien de bien convaincant.

Que disent en résumé ces Revues ? L'*Ordinarium Missæ* de l'édition Vaticane, par l'absence de la double barre avant le *Benedictus* ou de tout autre signe d'interruption, laissait déjà entrevoir que l'on pouvait désormais le chanter à la suite de la première partie du *Sanctus*. Mais l'édition Vaticane exposant les rites à observer dans le chant de la messe ne laisse plus de doute à cet égard ; car sans faire aucune allusion au *Benedictus*, elle dit : « Finita præfatione, chorus prosequitur *Sanctus*, etc. Dum autem elevatur sacramentum, silet chorus et cum aliis adorat. » Du reste, c'est ainsi que les choses se passaient autrefois, et l'habitude contraire ne s'est établie que lorsque les musiciens composant de longs *Sanctus* ne purent plus les exécuter d'un seul trait sans retarder plus ou moins la consécration. Aussi est-ce moins un changement qu'un retour à la pratique traditionnelle.

Malheureusement pour cette thèse, nous avons des textes absolument contraires. — 1° Le Cérémonial des Evêques déclare expressément : « Chorus prosequitur cantum usque ad *Benedictus qui venit*, etc., *exclusive*, » et ensuite : « Elevato sacramento, chorus prosequitur cantum *Benedictus qui venit*, etc. » (Lib. II, cap. VIII, n. 70 et 71). — 2° Un décret général, confirmé par le pape Léon XIII, dit également que, après la dernière élévation, « *juxta Rubricas* statim *Benedictus* subsequi debet. » (S. R. C., 22 mai 1894, n. 3827, ad III). — 3° Un autre décret suppose que le chant est fini bien avant l'élévation, et comme on demandait si l'on devait poursuivre le *Sanctus* ou renvoyer le *Benedictus* après l'élévation, il déclare : « Cantari debet post calicis elevationem. » (S. R. C., 12 nov. 1831, n. 2682, ad 31). — 4° Il n'y a pas jusqu'au *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée qui ne suppose le *Benedictus* chanté après la consécration : « Soltanto è permesso, giusta la consuetudine della Chiesa Romana, de cantare un mottetto al SS. Sacramento dopo il *Benedictus* della messa solenne. » (22 nov. 1903, n. 8).

De tout cela il résulte que ce n'est pas en rai-

son de la longueur des *Sanctus* que la Congrégation s'est déterminée à renvoyer le *Benedictus* après l'élévation, et il nous semble qu'il faudrait plus que le silence du nouveau texte de l'édition Vaticane sur le *Benedictus* pour dire qu'on peut chanter désormais celui-ci avant la consécration. Tout au plus pourrions-nous concéder que la Commission pontificale a peut-être voulu préparer les voies à la S. C. des Rites pour opérer ce changement, s'il est jugé plus conforme au chant traditionnel.

Q. — 1° Est-il permis, aux messes chantées, de quitter la chasuble après avoir entonné le *Gloria* et le *Credo* et d'aller accompagner les choristes à l'harmonium ? (L'harmonium est dans le sanctuaire).

2° Peut-on, les dimanches ordinaires où il n'y a pas grand'messe, au retour de la quête, après le prône, faire chanter un cantique à l'harmonium ?

3° Au lieu de demander directement à un prêtre des messes pour ses défunts, un monsieur met dans le tronc du purgatoire des pièces de 2 f. représentant l'honoraire de chaque messe. Cette pratique n'a-t-elle pas quelque inconvénient ?

R. — Ad I. Nous disions en 1901, p. 719, qu'on ne pouvait approuver la présence du prêtre à l'harmonium pendant le chant du *Gloria* et du *Credo*. Nous n'avons pas changé d'avis.

Ad II. Aux messes basses, on peut chanter des cantiques en langue vulgaire. Le *Motu proprio* de Pie X sur la musique religieuse et plusieurs décrets en font foi. Il vous est donc loisible de faire chanter un cantique à l'harmonium après le prône, si vous ne dites qu'une messe basse.

Ad III. Nous ne voyons pas d'inconvénient à la pratique qui nous est signalée, à condition cependant qu'une note indique que ces messes devront être dites à l'intention des défunts du donateur, et non pour les âmes du purgatoire en général.

Q. — Pour la réception de la sainte communion le jeudi saint, le prêtre assistant, le diacre et le sous-diacre d'honneur sont dispensés de prendre l'étole. Faut-il conclure qu'il en est de même pour l'imposition des mains à une grand'messe d'ordination ?

R. — La rubrique du Pontifical semble bien favorable à cette conclusion ; car elle n'exige pas l'étole de la part des prêtres qui ont une chasuble pour imposer les mains sur les ordinands : *planetis vel saltem cum stolis parati... esse deberent*. Le diacre et le sous-diacre d'honneur, s'ils imposent les mains, seraient donc dispensés de l'étole.

Q. — Des prêtres reçoivent un honoraire pour dire une messe avec l'Office des morts pour des défunts. En guise d'Office, ils chantent le 1er Nocturne en entier, ensuite le *Miserere* avec son antienne ; puis aussitôt, passant tout le reste, le célébrant chante l'antienne de *Benedictus*, entonne celui-ci, et pendant que le chœur le chante, se rend à la sacristie pour revêtir les ornements de la messe.

Que penser de cette manière d'agir, 1° devant la liturgie, 2° devant la justice ?

R. — Ad I. Elle est fautive en plusieurs points. D'abord, ce n'est pas toujours le 1er Nocturne qu'on doit dire pour les défunts ; mais, à l'exception des funérailles où l'Invitatoire se chante avec le premier Nocturne, aux autres services on dit le Nocturne correspondant à la férie de la semaine où l'on est [1].

Ensuite, on ne peut pas tronquer l'office de Laudes comme vous le notez plus haut. Une pratique de cette sorte existait pour les Vêpres, et Rome a ordonné de la supprimer [2].

En conséquence, il faut dire les Laudes telles que l'Eglise les a établies, ou bien, si de bonnes raisons nous en empêchent, les omettre totalement, comme le permet le Rituel [3].

Ad II. Si, comme nous le croyons, ces prêtres, en agissant ainsi, ne faisaient que se conformer à ce qui leur était demandé par les parents du défunt, ou avaient du moins leur consentement tacite en vertu de l'usage existant dans leurs paroisses, nous ne les obligerions à aucune réparation pour le passé. Mais ils n'en devraient pas moins à l'avenir renoncer à cet abus.

Q. — 1° Les saints Abdon et Sennen, titulaires de la paroisse, n'ont qu'une leçon au Bréviaire romain. Où prendre les autres et comment les ordonner : 1° à l'incidence, 2° le jour octave ?

2° Que faire, lorsque leur solennité se rencontre le même dimanche avec la solennité de l'Invention de saint Etienne, patron du diocèse ?

3° Comment célébrer saint Eutrope, patron secondaire, dont l'office ne figure ni au Missel ni au Bréviaire ?

R. — Ad I. *a)* La fête des titulaires étant de 1re classe, vous prendrez le jour de l'incidence : au 1er nocturne, les leçons du Commun de plusieurs martyrs ; au 2e, la leçon du Bréviaire comme première, et comme seconde et troisième la 1re et la 2e du même Commun ; enfin au 3e nocturne, les leçons de l'homélie *2° loco* sur l'évangile de la messe.

b) Le jour octave, les leçons du 1er nocturne seront de l'Ecriture courante ; au 2e et au 3e, vous répèterez les leçons de la fête. (S. R. C., 18 octobre 1818, n. 2591, ad 4 avec notes au t. IV ; 13 déc. 1895, n. 3876, ad 9).

Ad II. Vous ferez dans votre église la solennité des saints Abdon et Sennen ; et vous renverrez celle du patron du diocèse au dimanche suivant. (S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3754, ad VI).

Ad III. L'office de saint Eutrope sera tout entier du Commun, moins les leçons du 1er nocturne qui seront de l'Ecriture courante, et célébré sous le rit double-majeur sans octave. (S. R. C., 22 août 1893, n. 3810).

Q. — 1° Sachant par l'*Ami* que la récitation des prières après la messe basse conventuelle n'est pas obligatoire, je désirerais savoir avant toute suppression (car ces prières ont toujours été dites jusqu'ici) si je

[1] S. R. C., 22 juillet 1888, n. 3691, ad III ; 6 fév. 1892, n. 3764, ad VI.
[2] S. R. C., 11 mars 1882, n. 3539, ad III.
[3] Rituel, tit. VI, chap. 3, n. 16.

puis continuer à les réciter par dévotion, selon le pieux désir de la communauté, ou s'il est mieux de les supprimer ?

2° Puis-je aussi, comme messe conventuelle, garder l'usage de célébrer la messe basse de *Requiem* aux semi-doubles, à cause de l'indulgence de l'autel privilégié, ou bien dois-je dire la messe selon l'office du jour ?

R. — Ad I. Les messes conventuelles, quoique non chantées, étant par le fait seul de leur caractère conventuel réputées solennelles, il n'y a pas obligation de dire après elles les prières de Léon XIII. (S. R. C., 7 déc. 1888, n. 3697, ad VII). — Mais pourrait-on les dire par dévotion ? A notre avis, cela n'est pas plus permis que la mémoire d'un simple n'est licite dans ces messes un jour double de 2e classe (S. R. C., 14 fév. 1705, n. 2148, ad VII; 27 mars 1779, n. 2514, ad VIII), et en pratique, nous les omettrions. (Cf. *Ephem. Lit.*, 1906, p. 199 et 200).

Ad II. Dans les semi-doubles, vous pouvez et vous devez dire la messe conventuelle réclamée par l'office du jour, sans perdre pour cela vos droits à l'indulgence de l'autel privilégié.

« Utrum Missæ conventuales de sancto vel de die celebrandæ, diebus quibus Missæ privatæ de Requie permittuntur, gaudere possint indulto Altaris privilegiati ? » Et la S. C. des Indulg., *audito consultorum voto*, a répondu : « *Affirmative.* » (29 avril 1903).

Q. — La patronne de ma paroisse est sainte Marie-Madeleine, 22 juillet.

Quand la solennité renvoyée au dimanche tombe le jour de l'incidence de sainte Anne, à quel jour dois-je transférer la solennité de sainte Anne ?

R. — Sainte Anne, comme telle, n'a pas de solennité qui se renvoie au dimanche. Vous direz donc son office le 26, où la messe paroissiale sera de la solennité de sainte Marie-Madeleine ; mais ce sera tout pour sainte Anne cette année-là.

Q. — 1° Est-il vrai qu'une décision récente de Rome permet la célébration de la messe dans une chapelle sépulcrale autorisée, alors même que les tombeaux ne seraient pas distants de l'autel de 1 m. 44 ?

2° L'Ordo défend la messe des morts *etiam præsente corpore* et le jour de la Fête-Dieu et le dimanche suivant où la solennité est renvoyée.

Un de mes confrères, sous prétexte qu'on ne doit pas consacrer deux jours à la solennité d'une fête, ayant un enterrement, a chanté le jeudi la messe de *Requiem*, se réservant de solenniser la Fête-Dieu le dimanche. A-t-il bien fait ?

3° Est-on obligé de revêtir intérieurement avec de la soie les tabernacles où l'on doit garder le Saint-Sacrement ? Un confrère prétend que c'est facultatif.

R. — Ad I. Les décrets les plus récents qui permettent de célébrer la messe dans une chapelle sépulcrale, exigent seulement que la fosse soit à environ un mètre de l'autel, et non plus à un mètre du marchepied. (S. R. C., 12 janv. 1897, n. 3944, ad II). Quand cette règle canonique n'a pas été observée, on doit, *si id commode fieri poterit,* exhumer les cadavres, et en tout cas, pour l'avenir, ne plus enterrer personne. (S. R. C., 2 avril 1875, n. 3339).

On remarquera toutefois que si l'autel était séparé du caveau par une voûte en pierre, rien n'empêcherait qu'on y dise la messe, « quamvis in linea recta sub altari sint cadavera in pavimento cryptæ. » (S. R. C., 27 juillet 1878, n. 3460, ad II ; 18 juillet 1902, ad VI).

Ad II. L'Ordo aussi bien que son contradicteur, pour être absolument exacts, auraient dû distinguer. Dans les églises où il n'y a qu'un prêtre, la messe de *Requiem* est défendue, *etiam corpore præsente,* 1° à l'incidence de la Fête-Dieu en raison de la messe de paroisse, 2° le dimanche suivant en raison de la solennité. (S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3755, ad I). Au contraire, dans les églises où il y a plusieurs prêtres, la messe de *Requiem* peut se dire à l'incidence de la Fête-Dieu, pourvu qu'on n'y omette pas la messe de paroisse. *(Ibid.).* A vous de voir, d'après ces principes, qui avait raison dans le cas présent.

Ad III. Votre confrère a tort. L'intérieur du tabernacle, fût-il en bois ou en marbre, doit être doré à l'intérieur ou tapissé de soie. (S. R. C., 7 août 1871, n. 3254 ; 5 juin 1889, n. 3709 ; 20 juin 1899, n. 4035, ad 4).

Q. — Est-il permis de réciter, à haute et intelligible voix, *devant le T. S. Sacrement exposé,* les invocations suivantes en langue vulgaire : « Dieu soit béni ! — Béni soit son saint nom ! » etc., etc.?

Afin qu'il y ait dans le diocèse une manière uniforme de réciter ces prières, l'évêque peut-il ordonner de procéder ainsi :

« Immédiatement après la bénédiction du T. S. Sacrement, le célébrant, après avoir reposé sur l'autel l'ostensoir, viendra s'agenouiller sur le plus bas degré, et commencera à réciter, à haute et intelligible voix, la première invocation, qui sera répétée par l'assemblée des fidèles ; puis il récitera la seconde, qui sera répétée à son tour, et ainsi de suite jusqu'à la dernière acclamation.

« Les invocations terminées, le prêtre replacera les Saintes Espèces dans le tabernacle, tandis que les fidèles chanteront : *Laudate Dominum omnes gentes.* »

R. — Soyez sans inquiétude sur la régularité de cette prescription de votre évêque. Le même cas a été proposé à la Congrégation, et elle a répondu qu'on pouvait réciter cette prière en langue vulgaire, soit après l'oraison du Saint-Sacrement, soit après la bénédiction.

In diœcesi Burgi S. Domnini, sicuti et in plurimis aliis, recitari solent coram SSmo Sacramento exposito vulgari sermone sequentes laudes approbatæ, quibus adnexæ sunt nonnullæ indulgentiæ : *Dio sia benedetto, Benedetto il suo Santo Nome,* etc. Ast in aliquibus dictarum ecclesiarum recitantur immediate post orationem *Deus qui nobis sub sacramento mirabili* etc., sed antequam impertiatur populo benedictio ; in aliis post benedictionem cum Venerabili, sed priusquam reponatur SSmum Sacramentum in Tabernaculo. Hoc posito, quæritur an continuari possit ad libitum utraque consuetudo ? — RESP. *Affirmative.* (S. R. C., 11 mars 1871, n. 3237, ad I).

VARIÉTÉ

POLITIQUE ET RELIGION

« L'Eglise libre dans l'Etat libre : » telle est la formule avec laquelle les libéraux prétendent régler les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Elle a été traduite à l'usage des conseils municipaux, et dans le plus humble village de France il n'est pas rare d'entendre un simple paysan répéter : « Le curé à l'église, le maire à la maison commune, et l'instituteur à l'école. »

Je ne suis pas l'ennemi des formules et n'ai aucune prévention contre elles. Quelques-unes ont la force d'une puissante synthèse ; elles condensent un ensemble de vérités dans une expression concise et frappante ; elles offrent l'image d'une profonde perspective. Mais dans le nombre beaucoup sont plus ou moins cabalistiques : la lumière qu'elles projettent est accompagnée d'une ombre épaisse, répandue à dessein en bonne place. C'est le cas de celle-ci.

Distinguer la vérité de l'erreur, c'est rendre service aux esprits sincères qui ne demandent qu'à la voir et à l'aimer, c'est déjouer les calculs et les projets des sectaires. Qu'importent la niaiserie et la mauvaise foi avec laquelle ils vous répondent : *Distinguo*. L'erreur n'aime pas la distinction, qui constitue une séparation à son détriment. Dans la formule que nous envisageons, une très petite place a été laissée à la vérité et une très grande à l'erreur, qui livrée à elle-même échouerait, et qui fait cependant son chemin, grâce au concours indirect que lui prête la vérité.

Il est bien certain qu'un peuple a qualité pour se gouverner lui-même, et que les affaires de l'Etat doivent être gérées par ceux que le peuple désigne ou reconnaît comme investis d'une autorité légitime. On a raison de dire que les intérêts de la commune relèvent du conseil municipal. Voilà la vérité. Du reste, l'Eglise n'a jamais enseigné le contraire. Plus qu'aucune autre société elle professe le respect du pouvoir.

Mais voici où commence l'erreur. On prétend renfermer dans une sacristie l'action d'une religion et, partant de là, on déclare solennellement que la religion n'a rien à voir avec les affaires de l'Etat, qu'elle n'a pas à s'occuper des lois élaborées par les législateurs. On lui refuse le droit d'intervenir dans les questions de l'enseignement officiel. En un mot, on veut parquer l'action religieuse dans une sphère d'idées qu'on affirme n'avoir rien de commun avec le gouvernement des sociétés, et, pour se garder de ce qu'on appelle « l'influence cléricale, » on proclame en tête de la constitution que l'Etat est laïc.

Examinons donc cette doctrine au double point de vue *théorique* et *pratique*, c'est-à-dire en suivant la méthode déductive d'abord et la méthode expérimentale ensuite. — La première nous fera connaître la nature et le caractère d'une religion, et de cette connaissance nous déduirons des conclusions qu'il importe de retenir, si l'on ne veut pas raisonner au hasard.

La deuxième nous éclairera à la lumière de l'histoire ; elle nous fera toucher du doigt la réalité, la force et la puissante efficacité des grands principes que nous aura révélés la méthode déductive.

I

Qu'est-ce qu'une société civile ? sinon le groupement d'un certain nombre d'hommes autour des intérêts matériels et contingents.

Qu'est-ce au contraire qu'une religion ? sinon le groupement autour de la loi morale et des vérités immuables et éternelles.

De cette simple constatation on peut déjà déduire que le gouvernement de la société civile est subordonné à la loi morale, c'est-à-dire à la religion. Une religion n'est pas une science isolée, chargée d'explorer des régions qui n'ont aucun point de contact avec le domaine des autres sciences. Son rôle est celui d'un suzerain ; le rôle de celles ci celui d'un vassal. Elle a un droit de direction, par conséquent de contrôle et de surveillance sur toutes celles qui, de près ou de loin, s'occupent des actes humains. Les sciences morales, la philosophie, l'histoire, la littérature, la science politique, l'économie politique, la science sociale relèvent plus ou moins de sa juridiction ; toutes s'inspirent de ses principes.

D'autre part, la religion n'étant que la loi morale justifiée et appliquée, elle atteint directement les actes de l'homme considéré soit comme individu isolé, soit comme membre de la société. Elle tend donc non seulement à diriger l'individu vers sa fin, mais aussi à orienter dans leur voie tous les groupements sociaux que l'homme peut former. Elle intervient dans toutes les sphères où s'exerce l'activité humaine, en raison du côté moral qui se retrouve partout. L'industrie, le commerce, la richesse, le travail, le luxe sous toutes ses formes, la misère dans toutes ses manifestations ne sauraient se soustraire à son examen. La religion est donc tout naturellement amenée à offrir une solution à la question sociale.

Pour tout résumer en un mot, une religion est une conception du monde ; elle en explique l'origine et la fin, et sur cette théorie, comme sur une base nécessaire, elle construit tout un édifice social. Vous n'en trouverez pas une seule qui comprenne autrement sa mission.

A la religion catholique correspond un ordre social catholique, qui, dans une certaine mesure, s'est réalisé au moyen âge.

Je sais que cette civilisation n'était pas la perfection ; mais l'imperfection ne venait pas des

institutions créées par l'Eglise, dont le rôle, on le reconnaîtra, devait être rendu singulièrement difficile. Pour civiliser et discipliner ces races barbares, ces héros à demi sauvages, toujours prêts à porter le fer et le feu partout, il fallait disposer d'une autorité morale considérable. Nos aïeux n'étaient pas comme nous souples devant l'autorité, ni embrigadés dans un fonctionnarisme qui déprime les caractères et tue les énergies. L'Eglise avait pris à tâche, non de supprimer leurs ardeurs, leur esprit hardi, mais de les purifier, de les ennoblir, et de mettre au profit du bien l'ensemble incomparable de leurs qualités. Certains excès qu'on a pu relever dans la politique du moyen âge ne peuvent sans injustice être mis au compte de l'Eglise. Ils regardent le tempérament des peuples dont elle n'avait pu, malgré ses efforts, corriger tous les défauts, et qui de temps en temps reprenait le dessus et résistait à l'action religieuse. L'Eglise a largement réussi, tant que le pouvoir royal ne l'a pas contrariée dans sa tâche, et que l'esprit laïc des légistes n'est pas venu paralyser ses efforts.

A la Réforme correspond un ordre social protestant et par conséquent une *politique protestante*. Les idées dominent et conduisent les faits ; cette vérité se constate à chaque page de l'histoire. Il était facile de prévoir que le grand principe qui inspire l'œuvre de Luther et de Calvin, exercerait une influence de premier ordre sur les événements, sur la vie des individus et celle des peuples. Ce n'est pas en vain qu'en matière religieuse ils ont proclamé l'indépendance de la pensée. En soustrayant les chrétiens à l'autorité infaillible de l'Eglise, qui jusqu'alors n'avait jamais été même discutée, en déclarant que chacun est juge en dernier ressort de ce qu'il doit croire et faire, ils ouvraient une voie inconnue à toutes les sphères d'activité humaine. Si la pensée est indépendante en matière religieuse, pourquoi ne le serait-elle pas aussi en politique ? Pourquoi la question du travail ne serait-elle pas résolue par l'individualisme, fils légitime et immédiat du protestantisme ? Puisque les actions sont les fruits non seulement de la volonté mais aussi de la pensée, la nouvelle mentalité créée par le protestantisme était appelée à faire subir à la société des modifications profondes, qu'il serait sans doute plus exact d'appeler des révolutions.

Le même raisonnement s'applique à toutes les autres religions, sans en excepter *le positivisme*, qui en réalité est une religion dont les aspirations ne sont pas moindres que celles des autres. Littré, Comte et les matérialistes modernes ne prétendent-ils pas eux aussi déchiffrer l'énigme du monde et fixer des principes qui régissent les actes humains et la marche des sociétés ? A quoi visent leurs théories sur la génération spontanée et l'évolutionisme, sur la négation de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, sinon à fournir un fondement à l'édifice social rêvé par eux ? Est-ce que toute une morale ne découle pas de ces principes dogmatiques ? Est-ce que cette morale n'est pas de nature à exercer une influence considérable sur la façon de comprendre les droits et les devoirs de l'homme social ? Ne contient-elle pas en elle-même une façon de concevoir la famille, l'Etat et tous les groupements naturels ? Leur doctrine leur paraît, tout aussi bien que celle de l'Eglise l'est aux yeux des catholiques, composée des vérités immuables et éternelles ; et si on leur disait que l'Etat, dans son gouvernement, doit considérer leur enseignement comme insignifiant et comme n'ayant aucun rapport avec le bien général, on les scandaliserait fort.

Ils sont donc eux aussi, les positivistes et les matérialistes de toutes nuances, « des cléricaux » dont la pensée et l'action se gardent bien de rester dans le domaine philosophique. Ils ont leurs pontifes, leurs sacristies, leurs chaires à prêcher ; rien ne leur manque de ce qui est nécessaire pour le fonctionnement d'une religion. Leurs programmes pour l'éducation de la jeunesse, l'appel à l'intervention de l'Etat pour les rendre obligatoires, et aux législateurs pour légiférer, constituent-ils des prétentions moindres que celles des catholiques quand ils affirment que l'homme tel qu'il est, c'est-à-dire sociable et vivant de fait en société, a été créé par Dieu, que par conséquent l'Etat ne doit pas être athée, mais religieux, qu'il a le devoir de donner à son enseignement officiel un caractère absolument religieux, que les législateurs ont l'obligation de faire des lois conformes à la loi morale, c'est-à-dire à la religion ?

Par conséquent chaque religion a sa politique, il ne saurait en être autrement. Prétendre le contraire, c'est faire preuve de mauvaise foi ou d'ignorance et de manque de jugement. Or, avoir sa politique, c'est combattre celle des autres en cherchant à faire prévaloir la sienne.

Cette théorie se vérifie complètement, et d'une manière frappante, en ce qui concerne *la religion catholique*. L'immutabilité, l'intransigeance de son dogme et de sa morale, le bloc de son enseignement, à la fois si complexe et si simple, son admirable unité, les trésors de dévouement qu'elle renferme, sa discipline si bien comprise, si bien organisée dans l'ensemble en vue de l'action collective, et dans les détails en vue de l'action individuelle, lui assurent une influence d'une puissance et d'une intensité inouïes.

Son activité se fait sentir de deux façons, qui se retrouvent du reste dans toutes les religions.

1° Elle exerce une influence d'enseignement sur l'intelligence et de force déterminante sur la volonté. Cette influence intellectuelle et morale se traduit nécessairement dans le domaine politique, et, en ce qui concerne le régime dont la France et les gouvernements modernes sont dotés, elle pousse les électeurs à choisir des mandataires partageant leurs croyances, et ceux-ci à leur tour administrent, gouvernent, font des lois dans un sens favorable à l'Eglise. La doctrine catholique a

forcément une très grande prise sur l'esprit et le cœur d'un homme pour qui le pape ou même le simple prêtre est le représentant officiel de Dieu. Un croyant s'inspire des enseignements de sa foi, non seulement dans les actes de sa vie strictement privée, mais aussi dans les actes de sa vie sociale et de sa vie politique ; il trouve cela fort naturel. Ce qui est vrai pour l'individu l'est aussi pour la société : un peuple n'échappe pas à cette loi. La législation, les mœurs, les coutumes, la politique intérieure et extérieure portent l'empreinte de sa foi, de son génie, de ses qualités, de ses défauts. On aboutit ainsi logiquement à un ordre social chrétien.

D'ailleurs, les idées que nous exprimons ici sont admises dans tous les autres pays du monde ; personne ne songe à les discuter. Les catholiques, quelle que soit la place qu'ils occupent dans la hiérarchie de l'Eglise, prennent part aux affaires publiques, usent pour augmenter leur sphère d'influence de tous les moyens qu'un régime libéral laisse à leur disposition. Dans ces heureux pays les mots gardent leur véritable sens : on n'opprime pas au nom de la liberté. Les citoyens de la libre Amérique ne se troublent nullement en voyant un archevêque se mêler des élections. Quand donc on invite le curé à rester dans sa sacristie et à ne pas se soucier des lois promulguées par l'Etat, quelle qu'en soit la nature, on émet une prétention déraisonnable, car chaque fois qu'une loi atteint dans l'homme le côté moral, soit directement, soit indirectement, elle tombe sous le contrôle des religions.

Du reste, les adversaires de l'Eglise souscrivent volontiers à cette proposition, lorsqu'il s'agit du Temple et de la Synagogue. Par une inconséquence dont ils paraissent ne pas se rendre compte, ils font entendre les plus vives protestations, quand les catholiques réclament les mêmes droits.

2° Dans nos sociétés modernes où le suffrage universel, bien ou mal pratiqué, a le dernier mot, le curé doit jouer le rôle direct et immédiat que lui assignent sa place, son caractère, sa haute situation morale et enfin sa science et son expérience. C'est la deuxième façon dont s'exerce l'action religieuse.

Si nous nous plaçons sur le terrain constitutionnel, nos adversaires reconnaîtront que nous avons raison. Le curé est électeur et éligible : il a donc le droit de s'intéresser aux élections. Cette intervention du prêtre dans la politique est en somme peu de chose, si on la compare aux résultats obtenus par la discipline catholique des intelligences et des cœurs, par la formation préalable des tempéraments et des caractères.

Par suite de l'état d'âme que nos adversaires ont créé à dessein dans les populations, je sais à quelles difficultés pratiques se heurte le prêtre qui veut s'occuper de politique. Il y a lieu dans la pratique de s'inspirer des circonstances, et je ne poursuis ici qu'une discussion philosophique. La publication du catéchisme électoral de l'archevêque d'Aix n'était pas autre chose que l'usage d'un droit et peut-être même l'accomplissement d'un devoir. Un catholique doit voter, et il est tenu de choisir parmi les candidats qui ont quelque chance de réussir, celui qui est le plus favorable à ce qu'il regarde comme le bien de l'Etat, et, s'il n'est pas assez instruit pour faire ce discernement, le curé est tout désigné pour l'éclairer et le guider.

Avant la Séparation l'on se plaisait à dire : « Le curé est un fonctionnaire ; il doit se garder de prendre part aux luttes électorales. » Rien n'est plus faux. Le curé ne tenait de l'Etat aucun de ses pouvoirs ; il n'administrait pas les sacrements au nom du Président de la République, ni au nom du peuple. Il n'était pas rétribué par le gouvernement ; ceci en particulier est une vérité historique.

Eût-il été fonctionnaire qu'il aurait encore eu le droit de s'occuper de politique. Le fonctionnaire n'est pas le serviteur de l'Etat, mais de la chose publique, ce qui est bien différent. Par une étrange contradiction, jamais dans les plus beaux temps de la monarchie l'Etat ne s'est attribué autant de prérogatives ne servant qu'à lui ; jamais il ne s'est proclamé plus intangible, plus omnipotent. Il s'abuse étrangement sur ses attributions. Il ne se croit pas le gérant, l'administrateur de la fortune publique, mais le propriétaire. Lui seul possède tous les droits. Les individus, les divers groupements sociaux n'en ont pas un seul qu'ils ne tiennent de lui. Voilà les dogmes que prêche l'Etat et sur lesquels il s'appuie pour commettre les actes les plus opposés à la justice. Les rôles sont ainsi renversés. Le gouvernement, en effet, n'est pas à lui-même sa propre fin ; la société, les citoyens ne sont pas faits pour lui ; c'est lui qui est institué pour la société, pour le bien commun. La protection des droits naturels de l'homme et l'amélioration des conditions d'exercice de ces droits sont sa seule raison d'être. S'il s'oppose à l'usage de l'un quelconque de ces droits, c'est un abus, une tyrannie. Non seulement il est permis de lutter contre les fausses théories sur lesquelles il s'appuie, mais c'est un devoir. La religion seule est à même d'entreprendre et de conduire à bonne fin une pareille lutte.

Du reste, si les curés et les évêques ne s'étaient pas occupés de politique, ils n'auraient pas réformé le monde. Ceci, il est vrai, ne fait l'objet d'aucune discussion, car on trouve qu'ils s'en sont assez et même trop occupés et qu'ils ont eu tort de réformer le monde. Les gens qui vivent d'arbitraire et d'abus, haïssent d'instinct tous ces prêtres qui parlent constamment de Dieu et d'une autre vie où les bons seront récompensés et les méchants punis. Au fond toute la question est là.

Que voyons-nous en effet chaque jour ? Un spectacle étrange. Nous voyons les hommes s'entredévorer, de sorte que l'on a pu dire, non sans raison, que le plus grand ennemi de l'homme, c'est l'homme. « Soyez persuadés, dit quelque part

Paul-Louis Courier, que s'il y avait seulement trois hommes sur la terre, il y en a deux qui s'entendraient pour vivre aux dépens du troisième. » Un nombre considérable de travailleurs sont plongés dans une misère imméritée, alors que ceux qu'ils ont enrichis au prix de leurs sueurs étalent à côté de tant de souffrances un luxe insolent. Et la religion se tairait, laisserait faire, elle prêterait main forte au pouvoir civil pour maintenir un tel état de choses? Non, non ; elle ne veut pas monter la garde autour des abus de la société, selon l'heureuse expression de Georges Goyau. La vérité est qu'elle représente le pouvoir modérateur par excellence, et que sa véritable mission consiste à faire connaître aux simples citoyens, comme à ceux qui détiennent une part quelconque de l'autorité publique, la limite de leurs droits et l'étendue de leurs devoirs.

Pour lutter contre cette influence normale, légitime, que doit exercer la religion et qui ressort clairement de la discussion qui précède, on a livré un véritable combat de dialectique ou mieux de sophistique. Le cri de ralliement de l'ennemi a été la fameuse parole de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Heureuse trouvaille ! grâce à l'équivoque qu'elle renferme, elle a rendu à nos adversaires les plus longs et les plus signalés services.

Qu'est-ce donc que le cléricalisme ? C'est une certaine conception du gouvernement et de la politique, prêtée gratuitement, sans raison mais non sans but, à l'Eglise catholique. Et sous couleur de s'opposer à la réalisation de cette conception fausse, qui n'a jamais été qu'une chimère, un trompe-l'œil, agité à dessein par des politiciens sans scrupule, on a dirigé contre l'Eglise toutes les batteries de l'incrédulité moderne. On a persuadé aux foules, aux électeurs, que l'Eglise rêvait l'accaparement du pouvoir civil pour établir en France un gouvernement théocratique. Les affaires de la commune se traiteraient non plus à la mairie, mais à la sacristie ; l'administration départementale se concentrerait dans les palais épiscopaux, et les affaires d'Etat, les intérêts généraux du pays se régleraient non plus à Paris, mais à Rome. C'était, en un mot, la suppression pure et simple du pouvoir civil.

Inutile de dire que l'Eglise, que les catholiques n'ont jamais rien rêvé de pareil. Toute l'histoire de France et des autres pays chrétiens est là pour en témoigner, et l'enseignement évangélique expliqué et développé par la théologie vient appuyer le témoignage de l'histoire.

Mais quelle bonne aubaine, si l'on pouvait faire accepter au peuple cette grossière erreur ! Sous l'influence de la colère et des craintes qu'elle ferait naître, on s'emparerait du pouvoir, les catholiques seraient tenus en suspicion, et leur action politique serait pour longtemps réduite à l'impuissance. Ainsi, sous le fallacieux prétexte de les empêcher d'exercer une action en contradiction manifeste avec leur doctrine et leur histoire, on a paralysé une influence légitime à laquelle ils avaient le droit et le devoir d'aspirer ; on a porté la guerre jusque dans le sein de l'Eglise, et ce n'est pas fini.

Aujourd'hui, il est vrai, l'ennemi se jugeant assez fort ne nous cache plus qu'au fond dans son esprit, du moins dans celui des meneurs, des initiés, cléricalisme voulait simplement dire catholicisme. Et en effet on dit très bien d'un homme vivant complètement en dehors de la politique, mais assistant régulièrement à la messe : « C'est un clérical. » Aujourd'hui on se moque de la distinction ; mais il n'en était pas de même il y a trente ans. C'est pourquoi, à notre avis, les catholiques n'ont pas alors assez lutté contre l'équivoque ; il fallait en démasquer l'hypocrisie et commencer par définir les termes, pour déjouer la tactique déloyale de l'ennemi.

II

Après avoir traité cette question au point de vue des principes, si nous passons à l'étude des faits, nous aboutirons aux mêmes conclusions. L'histoire fait admirablement ressortir la part prise par l'action religieuse dans la marche des sociétés, et dans la succession des événements qui se sont déroulés jusqu'à nos jours.

Deux courants d'influence se sont constamment partagé le monde, et continuent encore aujourd'hui à se le disputer, en le poussant vers des fins diamétralement opposées : le matérialisme et l'idéalisme. Ces deux courants ont un caractère religieux.

Le premier a été mis en doctrine par l'école libérale qui lui a donné une tournure scientifique; elle en a fait un système, une conception du monde dont la pratique se résume dans ces mots « la lutte pour la vie. » La lutte, c'est-à-dire la guerre, non plus comme la concevaient les anciens philosophes, mais la guerre générale et éternelle entre l'individu et le reste des hommes, entre les classes de la société, entre les peuples, entre les races. Dans ce terrible antagonisme le plus fort a pour devoir d'écraser le faible, car la force ne prime pas le droit, mais bien mieux le constitue. Il ne saurait être question de justice : c'est un mot qui n'a pas de sens dans les manifestations extérieures d'une nature où tout est impulsion forcée, où l'homme en réalité ne commande pas, mais obéit. La dernière étape de ce système c'est l'esclavage pour une partie de l'humanité, qui se trouve composée non pas de frères, mais d'ennemis.

Le deuxième s'inspire de l'éternelle justice qu'il prétend faire régner sur la terre. Il enseigne aux hommes qu'ils sont nés libres, mais aussi solidaires, et que les moyens d'action dont ils disposent, leur ont été remis pour assurer leur existence d'abord et celle des autres ensuite. C'est la lutte de l'individu, non plus contre le reste de l'humanité, mais contre les éléments au profit de

tous ; c'est le rameau d'olivier qui présage la paix et les biens féconds qui en découlent. La liberté laisse l'homme maître de ses actions, avec l'obligation de choisir celles qui répondent aux données de la morale éternelle. La dernière étape de cet enseignement c'est la suppression de l'esclavage, sous quelque forme qu'il s'impose, et le règne de l'universelle fraternité.

L'histoire de l'humanité n'est qu'une suite de luttes entre ces deux principes.

Il serait beaucoup trop long d'examiner et de suivre pas à pas la marche du monde à travers les âges. Fixons nos yeux simplement sur ce qu'on appelle, d'une façon si juste, « les tournants de l'histoire. » Les changements de direction qui attirent alors nos regards, l'observation de la cause à laquelle ils sont dus, les profondes modifications qui en résultent dans la vie des sociétés, présentent, à l'instant même où ces grands phénomènes se produisent, un maximum d'intérêt. A chacune de ces heures solennelles on voit aux prises ces deux grands principes.

I. Le catholicisme et la politique. — Le fait capital de l'histoire est sans contredit la naissance et le triomphe définitif du christianisme régnant sur le monde, après l'écrasement du matérialisme, qui dominait alors sans conteste, et qui disposait pour sa défense de toutes les forces sociales et de toutes les forces individuelles, tournées d'instinct contre une religion qui déclarait aux passions une guerre sans merci.

L'idéalisme s'était naturellement incarné dans une doctrine aussi pure, aussi élevée, et avait pris naissance avec elle, car aucun des principes qui lui sont chers n'était alors connu. Ce qu'apportait la nouvelle religion, c'était un bouleversement complet dans les idées et dans les faits, une révolution. Il s'agissait de refaire la société, en la remaniant de fond en comble, et en commençant par les individus, auxquels il fallait donner un autre cerveau, un autre cœur.

Le christianisme c'était, avec son dogme sur l'unité du genre humain, la fin de l'esclavage ; avec sa proclamation de l'obéissance due à Dieu d'abord, la liberté et l'indépendance de la conscience : l'homme prenait ainsi connaissance de la dignité individuelle, c'était la fin du despotisme de l'Etat. Par l'indissolubilité du mariage et l'interdiction de la polygamie, il relevait la femme et lui assurait sa véritable place dans la famille et dans la société. En présentant la religion comme un commandement du Créateur à la créature, il affirmait l'obligation de l'instruction religieuse pour l'enfant comme pour l'homme et la femme; il affirmait également la nécessité d'une religion d'Etat et d'une législation s'inspirant de la nouvelle doctrine. C'était en un mot la loi morale intervenant dans les plus grandes comme dans les moindres actions de l'homme.

Voilà bien un vrai programme de gouvernement, contenant une politique sans déguisement ni artifice, et, soit dit en passant, il a une autre allure que les discours-programmes de nos Présidents du Conseil. — Pour appliquer un programme de gouvernement, il faut 1° *conquérir le pouvoir* et 2° *le conserver*. — Le développement de cette étude donnera leur véritable sens à ces deux expressions : conquête et conservation du pouvoir. Dans ses relations avec les princes, l'Eglise reste dans son rôle ; se bornant à exercer son autorité spirituelle, elle sanctionne et consacre le pouvoir temporel sans chercher à l'absorber. Il s'agit par conséquent d'une conquête supérieure, toute morale. Son action dans le domaine de la politique découlait naturellement de son empire sur les âmes.

1° *Conquête du pouvoir*. La nouvelle religion n'est d'abord connue que de quelques adeptes dont la fidélité est à toute épreuve. Son idéale beauté, les exemples de charité, d'abnégation et d'héroïques vertus donnés par les premiers chrétiens attirent bientôt dans son sein des hommes venant de toutes les classes de la société romaine. Les empereurs rendent en vain des édits de persécution : ni les tourments, ni la mort n'arrêtent les progrès du christianisme naissant ; il pénètre jusque dans le palais des Césars, et Rome un jour se réveille chrétienne. Constantin, premier empereur chrétien, monte sur le trône, et l'Eglise a conquis le pouvoir. Alors les grandes lignes de sa politique se dessinent dans les idées et dans les faits, dans les lois et dans l'administration, dans les coutumes et dans les mœurs, dans la vie individuelle comme dans la vie sociale. N'ayant plus devant elle aucun obstacle, libre de tout détruire et de tout reconstruire, elle refait le monde sur un plan nouveau et inaugure une politique dont la société a vécu pendant de longs siècles. A la civilisation païenne succède la civilisation chrétienne. Voilà ce que nous enseigne l'histoire.

Il est vrai que lorsque les douze pêcheurs se dispersèrent pour répandre la bonne nouvelle et vaincre le matérialisme, il leur fallait un courage et une confiance rares. Ils n'hésitèrent pas à heurter de front cette hideuse société romaine où vivaient dans une corruption savante et raffinée les indignes descendants de ceux qui avaient conquis le monde. Fatigués d'orgies, traitant leurs esclaves comme des bêtes de somme, cruels, féroces, n'ayant aucune idée de ce que nous appelons liberté, égalité, fraternité, les patriciens n'étaient guère disposés à céder leur place, ni même à la partager avec d'autres. Il était donc facile de prévoir l'accueil qu'ils feraient aux discours de ces hommes dont la morale leur paraissait subversive et devait forcément amener un changement complet dans la politique de l'Etat. De terribles persécutions, dans lesquelles périrent des millions d'innocentes victimes, marquèrent les efforts tentés par le paganisme pour écraser le christianisme à ses débuts ; mais la victoire définitive devait rester aux chrétiens.

Les autres peuples n'opposèrent point à l'Eglise une si grande force de résistance. Rome, capitale

du monde, était la clé de la position. Sa conquête entraînait donc à bref délai celle des autres nations, en particulier et en premier lieu de la France, surnommée à si juste titre la fille aînée de l'Eglise.

2° *Conservation du pouvoir*. Le meilleur moyen de conserver le pouvoir est d'en user pour le plus grand bien de la société. Les ressources qu'il offre sont innombrables, elles permettent à des hommes de bien d'entreprendre et de réaliser de grandes choses.

Un mot spécial pour la France. L'action de l'Eglise préside pour ainsi dire constamment aux destinées de la France. Nulle part ailleurs elle n'a été aussi durable, aussi féconde. C'est qu'elle rencontrait sur cette terre généreuse des races nobles, éprises d'idéal, et dont le tempérament se prêtait admirablement aux vertus qu'enfante la doctrine chrétienne. Ces races eurent dans l'Eglise une confiance absolue; elles crurent à sa puissance, à son amour; elles lui abandonnèrent alors non seulement le soin de conduire les âmes, mais aussi d'organiser la société, de fonder des institutions, en un mot de faire la France. L'Eglise se trouva donc dans un ensemble de conditions remarquables pour conserver ce pouvoir supérieur dont nous avons parlé. Malgré les difficultés et les obstacles, malgré les imperfections de cette magnifique civilisation chrétienne, imperfections inséparables de toute œuvre humaine, on peut dire que l'Eglise vint à bout de sa tâche, et que l'œuvre sortie de ses mains, c'est-à-dire la France, était vraiment belle.

Pour juger l'œuvre sociale de l'Eglise dans les siècles passés, il faut examiner soigneusement ce qu'était la société sous le paganisme, de façon à s'en faire sous tous les rapports une idée aussi exacte que possible; ensuite se transporter par la pensée dans la société tombée entre les mains du christianisme, se livrer au même examen minutieux et comparer les deux situations; alors seulement on pourra porter un jugement sérieux sur la transformation opérée. Cette règle de critique est des plus élémentaires, et cependant combien elle est peu observée !

Pour se prononcer sur l'action chrétienne, on cherche dans l'histoire le feuillet du moyen âge, et on relève point par point toutes les imperfections, tout ce qui reste à faire. Des efforts tentés, du travail accompli, des résultats obtenus il n'est pas question, non plus que des entraves, du mauvais vouloir auxquels l'Eglise vint se heurter.

Il est évident que si l'on veut apprécier à sa juste valeur un chef de maison, il faut examiner ces trois questions : Qu'était la maison avant son arrivée aux affaires? Qu'est-elle devenue sous sa direction? Quels sont les résultats de la comparaison? Si l'on s'inspire de ces sages principes, l'œuvre de liberté, d'égalité et de fraternité réalisée par le dogme chrétien apparaîtra bientôt dans sa majestueuse grandeur. Les imperfections cesseront d'être imputées à l'Eglise. Rien de si contraire à la raison et à l'histoire que de la rendre responsable des guerres, du désordre, de l'ignorance et de la barbarie qu'on reproche au moyen âge. Le paganisme avait laissé dans les cœurs des racines profondes qui, même à cette époque, n'étaient encore point mortes. Et quoi qu'on fasse, il y aura toujours la pauvre nature humaine.

La vérité est que sous l'influence de l'Evangile tout se transforme à vue d'œil; les divers pouvoirs s'entendent pour perfectionner la société. Le pouvoir civil, représenté alors par les Barbares qui venaient de s'établir sur les débris de l'empire romain, se soumet volontiers au magistère suprême de l'Eglise; il se laisse guider et lui fait une très large part dans le gouvernement. Comme l'Eglise représente seule la science, elle est seule chargée de l'enseignement. C'est *la prise de possession des intelligences*, premier élément de conservation du pouvoir.

Seule elle est en état de fournir et d'appliquer un programme rationnel d'organisation sociale. On lui abandonne le soin d'organiser la société. Alors naissent comme par enchantement les œuvres fécondes et durables. C'est *la conquête de l'homme social*, deuxième élément de conservation du pouvoir.

Peu à peu la France se forme. Les religieux fondent et organisent partout des villages et des bourgs, dont quelques-uns sont le berceau de villes magnifiques dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Grâce à leurs mains infatigables, les plaines immenses et désertes sont livrées à la culture, les vallées marécageuses et stériles sont desséchées. C'est *la conquête de l'homme des champs*, troisième élément de conservation du pouvoir.

Ce sont aussi les moines qui forment les ouvriers, en leur enseignant les divers métiers et en les initiant à la connaissance et à la pratique des arts. Les corporations surgissent et donnent au travail sa véritable solution, en lui conservant le caractère d'acte humain. La liberté individuelle et la solidarité s'y tiennent en parfait équilibre. Les grandes plaies dont souffrent l'industrie et le commerce à notre époque, l'accaparement, la surproduction, la falsification sont alors inconnus : la savante organisation dans laquelle le travail trouve une garantie, les rend impossibles. La nouvelle loi morale exerce dans tous les milieux sa bienfaisante influence. C'est *la conquête du monde du travail*, quatrième élément de conservation du pouvoir.

Nos pères pratiquaient mieux que nous l'art de gouverner. C'étaient des hommes d'un profond bon sens et de jugement droit, qui se rendaient un compte exact de leurs véritables intérêts. Ils ne se nourrissaient pas de chimères, ni de ridicules légendes, comme on l'a prétendu. Ils l'emportaient de beaucoup sur les esprits forts du vingtième siècle, qui ont constamment à la bouche le mot de science, et qui ignorent les choses les plus élémentaires et les plus essentielles.

Rien de si curieux que la naïve crédulité dont font preuve aujourd'hui des hommes cependant intelligents, réfléchis, studieux. Pour un vrai savant combien de faux savants ! Pour la moindre découverte, quelle augmentation disproportionnée et prétentieuse de la terminologie sientifique, et quelles audacieuses incursions dans des domaines étrangers à la science où le savant s'est illustré ! Sous le couvert des admirables progrès accomplis, parfois de vrais savants ont essayé de sortir de leur sphère et de faire dire à la science ce qu'elle ignore. Jamais dans leurs recherches passionnées, faites en dehors du calme et de la pondération nécessaires pour la conquête du vrai, ils n'ont pu découvrir la filiation entre le singe et l'homme, ni la production de la vie par la matière ; les faits protestent contre leurs théories. Jamais dans toutes leurs séances d'hypnotisme ils n'ont pu produire un seul miracle. Jamais en dehors de la foi en une autre vie et en un Dieu juste ils n'ont pu trouver une base à leur morale. Cependant ils ont prétendu solutionner tous ces graves problèmes et ils ont rencontré partout d'inconscients admirateurs. Comme on l'a justement remarqué, la foi n'a pas disparu, elle a changé d'objet. Les demi-savants et les ignorants inclinent sans contrôle devant les dogmes affirmés par une fausse science leur orgueilleuse raison, qui se cabre devant la parole du prêtre. Cette crédulité ne s'explique que trop. La doctrine négative, prêchée au nom de la science et ramenant tout à la vie présente, favorise les instincts les plus dégradants. Cela suffit pour la justifier et dispense de toute preuve. Quelle pitié ! Un enfant de 10 ans, avec son catéchisme, en sait plus que Platon et tous les philosophes qui vivent actuellement en dehors du christianisme.

Voilà ce qu'il faut penser, dire et crier partout. Nous ne sommes pas des « arriérés » ni des barbares ; nous sommes des « avancés, » des gens de progrès et de lumière. Nos adversaires nous ont confisqué ces mots pour mieux cacher leur retour vers le paganisme. Reprenons-les hardiment, ils sont à nous et résument notre œuvre.

Au moyen âge l'Eglise pouvait tout à son aise s'occuper de politique ; son abstention aurait causé de la surprise. Les hommes d'alors étaient formés à cette façon de comprendre les choses, et la société s'en trouvait bien. Lorsqu'un roi se méprenait par trop sur sa raison d'être, il trouvait en face de lui une autorité morale qui le rappelait au sentiment du devoir et le déposait au besoin. C'est *la conquête d'une sorte de magistrature supérieure et mondiale*, cinquième élément de conservation du pouvoir.

Le jour même où les rois se sont affranchis de la tutelle du pontife romain, ils ont dû courber le front sous celle de leurs sujets. L'histoire ne nous dit que trop souvent de quelle terrible façon les peuples exercent aujourd'hui leur contrôle.

L'institution de la chevalerie destinée à substituer au guerrier barbare un héros loyal armé pour la défense du droit, la Quarantaine-le-Roi, la Trêve Dieu sont autant de manifestations de l'action politique chrétienne. Cette institution de la chevalerie n'était-elle pas *la pacifique conquête de l'homme de guerre*, sixième élément de conservation du pouvoir ?

De même que son divin Fondateur, l'Eglise avait ressenti une immense pitié pour tous ceux qui souffrent. La charité chrétienne déclarant aux riches qu'ils sont comptables devant Dieu de leur fortune et qu'ils sont en quelque sorte les trésoriers des pauvres, faisait bâtir des hôpitaux, des refuges, des orphelinats destinés à soulager toutes les misères, et créait partout des œuvres de solidarité. C'était *la conquête des cœurs par la reconnaissance*, septième élément de conservation du pouvoir.

En présence de cette vaste emprise du catholicisme sur la société par ses institutions, sur les esprits par son enseignement, devant l'autorité que lui valaient plusieurs siècles de puissance, on pouvait croire à la chute définitive du matérialisme. Les moyens d'action dont disposait alors l'Eglise, étaient en effet immenses : aucun organisme social ne lui échappait. Ses universités, ses écoles dirigeaient l'élite intellectuelle dans le domaine des lettres et des sciences. Le catéchisme, dans les hameaux comme au sein des grandes villes, prenait possession de l'âme des enfants, pour ainsi dire à leur entrée dans le monde. Les sermons du dimanche dans les églises toujours peuplées de fidèles, les prédications extraordinaires et les missions, les cérémonies, les prières en commun dans la famille, les commandements de l'Eglise joints au Décalogue, tout cela soutenu par une inépuisable charité et une activité hors de pair, avaient créé une atmosphère morale dans laquelle la catholicité toute entière respirait le bien, la vertu, la justice. Par la confession l'Eglise pénétrait dans les replis les plus profonds du cœur humain. Ce pouvoir d'absoudre les péchés, de sonder et de guérir les âmes qu'elle tient de Jésus-Christ lui-même, est un pouvoir social par excellence, dont l'action produit d'incalculables résultats, intéressant non seulement l'ordre et l'harmonie de la vie individuelle, mais la marche normale de la collectivité toute entière. C'est un des plus solides remparts de la morale privée comme de la morale publique.

Enfin au-dessus de la grande famille humaine, planant sur le monde visible, dominant tout, les bergers et les rois, le Pape, présidant *urbi et orbi*, prenant entre ses mains la défense des droits et des devoirs de l'homme et de la société, était le dernier terme de l'ordre social chrétien.

Cette puissante organisation était nécessaire pour dompter le paganisme. Elle ne l'est pas moins aujourd'hui pour dompter la barbarie moderne. Voilà ce qui existait, ce que le matérialisme avait à détruire. La tâche était immense. Malgré les ressources sans nombre et malgré l'incomparable position de cette citadelle, les dieux que Henri

Heine nous représente, dans une saisissante image, errant sans gîte et sans logis, rencontrant à chaque carrefour une croix et s'enfuyant éperdus, n'avaient pas désarmé. Dans leur retraite, qui s'était si longuement prolongée, ils avaient eu le temps de méditer sur leur défaite, d'en étudier les causes, et de chercher le remède à une situation qu'ils ne voulaient point accepter comme désespérée. Ils ne rêvaient rien moins que de ruiner l'œuvre de l'Eglise et de nous reporter à plusieurs siècles en arrière.

II. Le protestantisme et la politique. — Nous sommes arrivés à un deuxième tournant de l'histoire, et nous nous trouvons en face du protestantisme. La Réforme savamment préparée et amenée par la Renaissance, présente tous les caractères d'une première revanche de l'esprit païen sur l'esprit chrétien. C'est là une victoire dont nous nous garderons de diminuer l'importance.

De même que l'Eglise, la Réforme a cherché à *conquérir* le pouvoir et à le *conserver* une fois conquis.

Ses efforts ont été couronnés de succès en Angleterre, en Suède, en Norvège, en Danemark, en Hollande, et enfin dans une partie des pays allemands. Aujourd'hui l'empire d'Allemagne représente par excellence l'empire de Luther, malgré la place considérable prise par le Centre catholique. Une partie de la Suisse s'est également rangée sous la bannière de Calvin. L'établissement du protestantisme dans ces diverses régions lui a constamment valu une influence de premier ordre dans la politique. La Réforme a mis la main sur le gouvernement de ces peuples, et elle inspire leurs rêves d'impérialisme.

Que dire des moyens employés pour arriver à cette conquête et à cette conservation du pouvoir ? C'est l'autorité royale elle-même qui a imposé la Réforme à l'Angleterre, où elle est née dans le divorce, le crime et le sang des catholiques ses victimes. Elisabeth a fait périr plus de 70.000 de ses sujets restés fidèles à la foi de leurs pères.

Les soldats de Gustave Vasa ont mis la Suède à feu et à sang, et ce prince avait pour devise : « Ou les vallées se convertiront ou je les changerai en un vaste cimetière. »

Calvin fit peser sur la Suisse sa tyrannie et publia des lois dont le recueil forme le code d'inquisition le plus fameux qui ait jamais existé.

En Allemagne, Luther excita tour à tour les peuples contre les princes et les princes contre les peuples. Dans ses instructions, dans ses lettres il faisait constamment appel à l'autorité pour imposer sa doctrine et persécuter quiconque demeurait attaché à l'Eglise.

Donc toujours et partout l'intervention de la politique pour conquérir et conserver le pouvoir.

Comme l'Eglise, la Réforme a cherché à prendre possession des intelligences par son enseignement. Comme l'Eglise, elle a essayé de s'emparer des cœurs, en se montrant favorable à toutes les faiblesses. Mais tandis que la pure doctrine catholique élevait les âmes par la charité et le culte des plus sublimes vertus, la Réforme posait le principe du libre examen, déclarait que la foi sauve sans les œuvres et ouvrait ainsi la porte au débordement des passions. Comme l'Eglise, elle exerçait son influence sur le monde du travail, en donnant à l'économie politique une base nouvelle : l'individualisme.

En France, l'action politique du protestantisme a été signalée par les guerres de religion. Enfin la grande Révolution, qui marque le commencement d'une ère nouvelle, a été, selon le mot de Bismark, la queue de la Réforme. Les peuples protestants, en favorisant l'œuvre de Robespierre, visaient surtout dans la France la fille aînée de l'Eglise et par conséquent le catholicisme.

La nouvelle religion devait donc, pierre par pierre, défaire l'édifice catholique. La femme voyait son rôle diminué, amoindri dans la société. Luther et Calvin la reléguaient au sein du foyer domestique, où ses fonctions d'épouse et de mère devaient suffire à absorber toutes les facultés de son âme. Leur doctrine sur le mariage sapait la famille dans sa base. Sur le terrain politique la porte s'ouvrait de nouveau à la tyrannie et au despotisme soit d'un seul, soit du nombre. L'athéisme d'Etat était dans la logique des choses. L'asservissement du pouvoir spirituel par le pouvoir temporel devenait fatal : c'était le sort réservé au protestantisme. L'Evangile se trouvait ainsi laïcisé au profit du paganisme. A la civilisation chrétienne succédait la civilisation protestante.

Mais cet avantage pourtant considérable ne représentait pour le matérialisme qu'un acompte, un moyen pour atteindre le but final : la restauration intégrale du paganisme. Le protestantisme conservait encore quelque chose de l'idéalisme, les apparences, le masque ; on vivait dans l'équivoque ; il fallait y mettre un terme. La tactique des adversaires de l'Eglise avait donc été très habile. Voyant qu'ils avaient inutilement épuisé tous les moyens de combat, ils avaient accueilli avec joie cette sorte de « modus vivendi ». Leur dessein était de s'en servir pour réduire à l'impuissance la fraction irréconciliable qui avait repoussé avec mépris toute transaction : l'Eglise romaine. Celle-ci écrasée, ils se promettaient bien de rompre le pacte. Du reste, le protestantisme ne tient debout que grâce au catholicisme, comme l'hypocrisie ne se soutient que grâce à la vertu. Si le catholicisme disparaissait, le protestantisme tomberait de lui-même.

Incontestablement la Réforme a produit des conséquences que n'avaient pas prévues ses chefs. Ils se proposaient naïvement de conserver les avantages de la civilisation chrétienne, en rejetant l'organisme social qu'elle avait créé, ainsi que les institutions qu'elle tenait directement de Jésus-Christ lui-même. Si cet organisme et ces institutions avaient été nécessaires pour « museler la bête humaine, » ils ne l'étaient pas moins pour maintenir l'œuvre accomplie. Le matérialisme a

donc absorbé la Réforme bon gré mal gré, et du grand principe sur lequel repose l'édifice de Luther et de Calvin, il a su tirer toutes les conclusions nécessaires à sa cause. En somme, le protestantisme est un instrument dont les champions du matérialisme ont tiré habilement parti.

III. Le matérialisme et la politique. — Le terme logique du mouvement matérialiste est d'une part l'anéantissement du christianisme représenté par l'Eglise catholique, et d'autre part la restauration de la société sur les bases qui lui servaient de fondement avant Jésus-Christ.

Si cette triste évolution se poursuit jusqu'au bout, l'esclavage antique sera rétabli : le socialisme nous y conduira sans aucun doute; les dieux reprendront possession des temples; les malheureux et tous les disgraciés du sort redeviendront un objet d'horreur; leur porter secours sera regardé comme un reproche adressé à la divinité; la honteuse débauche de Rome païenne déshonorera de nouveau l'humanité et tous les vices s'épanouiront en liberté.

1° *Conquête du pouvoir.* Cette conquête du pouvoir par les ennemis de Dieu et des hommes est un fait accompli. Pour atteindre leur but ils ont eu constamment recours à la politique. Ils ont combattu avec une persévérance et une méthode qui devaient leur assurer le succès. Les conseils municipaux, les assemblées départementales, les Chambres, les ministères, la suprême magistrature de l'Etat, l'administration, l'enseignement, c'est-à-dire toutes les grandes forces qui impriment à un peuple le mouvement et la vie, sont entre leurs mains et portent l'empreinte de leur conception religieuse.

2° *Conservation du pouvoir.* Ils ont compris que pour s'assurer l'avenir et faire œuvre durable, il fallait orienter l'enfance et la jeunesse dans la voie nouvelle. Dans chaque département l'école normale d'instituteurs fut immédiatement transformée en une sorte de séminaire de l'athéisme. C'est là que, sous la direction de professeurs pénétrés de l'esprit laïque, ont été formées ces singulières générations d'instituteurs chargés de porter l'Evangile matérialiste jusque dans les hameaux les plus reculés. Sans doute, l'enseignement était déclaré neutre; mais cette neutralité, si contraire à tout enseignement, était à chaque instant démentie dans la pratique. Ce qu'on voulait obtenir c'était l'école sans Dieu, c'est-à-dire l'école contre Dieu. Craignant de blesser ce qui restait de foi dans l'âme du peuple, on n'eut pas la franchise de l'avouer tout d'abord. Les temps sont bien changés : ils déclarent aujourd'hui avec un criminel orgueil que la guerre à l'Eglise, la guerre à Dieu était leur seul but.

Créant à profusion des lycées et des collèges, sans se demander si les ressources de l'Etat leur permettaient d'engager des dépenses aussi considérables, ils ont transformé l'enseignement secondaire à leur image et à leur ressemblance. Les livres, les manuels étaient soigneusement revus et expurgés. Le moindre mot pouvant évoquer l'idée du surnaturel était impitoyablement retranché.

Mais les enfants fuyaient les palais scolaires et accouraient en foule chez les Frères, chez les religieux pour continuer à entendre parler de Dieu, de l'âme et de ses hautes destinées. La loi intervint alors pour fermer les écoles chrétiennes, au mépris des droits les plus sacrés du père de famille, qui demeure libre, sous sa propre responsabilité, de donner sa confiance à des maîtres de son choix. Demain le monopole universitaire opprimera les consciences au nom de la liberté. C'était *la prise de possession des intelligences*, premier élément de conservation du pouvoir.

Avant de faire intervenir la loi, un complot de presse devait perdre à jamais les Frères dans l'esprit du peuple. Déshonorer, en répandant la calomnie, ceux auxquels l'Eglise a confié l'âme des enfants, enlever au prêtre son auréole, poursuivre la vraie charité, la traquer comme une bête fauve, ce n'était qu'un jeu pour des hommes sans scrupule. Là encore leur tactique s'est retournée contre eux : les prêtres, les religieuses, les Frères sont sortis de cette épreuve plus forts, plus aimés, plus respectés.

Les syndicats, les mutualités, les coopératives, la loi sur les associations, la promesse des retraites ouvrières et de l'impôt sur le revenu ne sont pas autre chose que des tentatives pour la conquête de l'homme social, de l'homme des champs et du monde du travail. La loi Naquet sur le divorce et celle qui est en préparation, tous ces essais tentés en vue de l'union libre inscrite dans le programme de la libre-pensée, sont également dirigés vers cette même conquête. Les appels les plus pressants sont ainsi adressés aux passions, afin de mieux asservir les peuples : *nouvel élément de conservation du pouvoir* tel que le comprennent les ennemis de l'Eglise.

La franc-maçonnerie ne contiendrait-elle pas en germe une sorte de magistrature supérieure et mondiale exercée sur le bien pour le proscrire et sur le mal pour le propager et le soutenir, et de la sorte ne devient-elle pas entre les mains de nos ennemis un autre *élément de conservation* du pouvoir ?

Presque tous les ministres et de très nombreux membres du Parlement se sont enrôlés sous sa bannière. L'influence que cette société exerce sur les affaires de l'Etat est considérable et souvent décisive; personne aujourd'hui ne songe à la nier. Aussi l'un d'entre eux, et non des moindres, a-t-il pu dire : « La franc-maçonnerie c'est la République à couvert, et la République c'est la franc-maçonnerie à découvert. »

L'espionnage et la délation organisés contre les officiers, la suspicion dans laquelle est tenue l'armée, les diverses atteintes portées au prestige de l'uniforme, la politique introduite dans les casernes, l'envoi dans les régiments de ces hommes dont la seule place est aux bataillons d'Afrique et qui constituent dans les compagnies des foyers

d'infection morale, ne sont-ils pas autant de moyens destinés à supprimer peu à peu la puissance militaire? Cette *suppression* n'apparaît-elle pas pour ceux qui tiennent les rênes du gouvernement comme un élément de conservation du pouvoir?

Il fallait aussi *conquérir les cœurs par la reconnaissance :* suprême élément de conservation du pouvoir.

Dans ce but les religieuses ont été chassées des hôpitaux et remplacées par des infirmières laïques. L'assistance publique a été entièrement concentrée entre les mains du gouvernement; mais la vieille charité est restée victorieuse. Comment lutter en effet contre les filles de saint Vincent de Paul, contre ces femmes héroïques dont l'abnégation et le dévouement forcent l'admiration de leurs adversaires? Pour vivre heureux et content dans ces séjours de la souffrance et de la mort où la charité chrétienne se penche au chevet des vaincus de la vie, pour y remplir les pénibles devoirs en face desquels on se trouve placé, il faut une âme élevée, une foi ardente, un esprit vivifié par la prière, un cœur embrasé par l'amour divin. Aussi les malades regrettent-ils partout ces saintes femmes qui leur prodiguaient des soins maternels. De quel œil peuvent-ils voir ces infirmiers qui étranglent au besoin un malade, ces infirmières qui font mourir un enfant en le plaçant sur un poële ardent, tout ce personnel qui se met en grève et dont on achète les soins, cette Assistance publique dont les ressources immenses sont destinées, dans la proportion de 65 pour cent, à entretenir la plaie du fonctionnarisme?

Cette conquête des cœurs, nos ennemis n'ont pas pu la faire. Constatant l'inutilité de leurs efforts sur le terrain de la libre concurrence, ils ont résolu de supprimer la charité chrétienne. C'est alors qu'ils ont eu recours à ces lois de spoliation dont l'unique raison était de mettre l'Eglise dans l'impossibilité de venir au secours des malheureux. Ceux qui auront le plus à en souffrir ce sont les pauvres, les orphelins, les vieillards, tous ceux qui pleurent. Mais la charité est plus forte que tous les obstacles; son action peut être contrariée, mais jamais anéantie.

D'une façon générale la tactique de nos ennemis a été cependant très habile, et cette habileté éclate non seulement dans leurs actes, mais dans leur langage. Avec des formules, des mots employés hypocritement, ils ont obtenu d'incroyables résultats. Au fond ils voulaient ressusciter une vieillerie, le paganisme; ils l'ont appelée nouveauté, science, progrès, lumière. Ils se proposaient de faire reculer de plusieurs siècles la civilisation; ils ont appelé cela « marche en avant. » Naturellement les catholiques ont été qualifiés d'arriérés, de partisans de « l'obscurantisme ». Nos adversaires se sont attribué, on ne sait de quel droit, tous les progrès accomplis pendant le XIXe siècle. Et chose singulière! le peuple leur a donné sa confiance; il persiste à suivre ceux que l'on a si bien nommés les mauvais bergers; les infortunés qu'ils ont dépouillés n'ont rien pu dire, rien pu faire; leurs protestations sont restées sans écho. Ils ont fait une Révolution pendant laquelle ils ont commis des crimes dont le nombre et l'horreur font frissonner; ils ont été si adroits, et leurs admirateurs les ont si bien défendus, qu'on ne peut soulever le voile qui couvre ces hontes sans s'attirer des malédictions. Leurs dilapidations étonneront les générations futures. Ils ont géré les affaires politiques comme des malfaiteurs. Ayant fait 40 milliards de dettes, ils persuadent qu'ils ont accru la fortune de la France. Trônant au milieu des ruines, ils crient qu'ils ont bâti. En réalité, le peuple a un bandeau devant les yeux.

* * *

En dépit de cette tactique faite d'hypocrisies et de lâchetés, le vieil édifice social reste encore debout. Le catholicisme l'avait assis sur une base d'une si grande solidité qu'il a pu résister jusqu'à nos jours à tous les assauts. Malgré les coups terribles qui lui ont été portés, malgré les brèches, et malgré l'ennemi qui a pénétré dans la place, il ne jonche pas encore le sol de ses ruines; mais il semble bien arrivé au terme de sa durée.

Par son action sur les intelligences et les volontés, le catholicisme avait su maintenir en parfait équilibre les divers courants qui se contrarient actuellement. Grâce à son influence, la liberté individuelle faisait bon ménage avec la solidarité, les droits de l'homme avec ceux de la femme. Un dosage raisonnable de chacun de ces grands principes s'était fait avec le temps et l'action de l'Eglise dans ce que j'appellerai la formule sociale. On ne parlait pas de féminisme, car les femmes étaient à leur place; il n'était pas question d'antisémitisme, car nos sages aïeux connaissant bien les Juifs, les avaient relégués où ils devraient être encore aujourd'hui. Les rois de l'or n'existaient pas, les institutions alors en vigueur les rendaient impossibles.

La Révolution a remanié à sa guise la formule sociale : augmentant la part faite à l'indépendance et à la liberté, elle a créé de toutes pièces l'individualisme en matière économique. Méconnaissant les liens qui unissent les hommes entre eux, elle a désorganisé le travail; elle a jeté le trouble et semé des ferments de haine dans les rapports entre les différentes classes de la société. Comme un extrême pousse toujours à un autre extrême, le socialisme se dresse à son tour, avec son programme intransigeant et menaçant. Lui aussi apporte sa formule. Témoins des maux et des désordres accumulés par un siècle d'individualisme, les socialistes sacrifient l'individu à la société. Si cette dangereuse théorie est jamais mise en pratique, elle provoquera des désastres encore plus grands que ceux causés par l'individualisme. Dans une société bien comprise, la part à attribuer à la liberté doit en effet l'emporter sur celle réservée à la solidarité, attendu que charité

bien ordonnée commence par soi-même : l'individu existe d'abord et la société ne vient qu'après. Du reste la société n'a d'autre but que de conduire l'individu à son complet épanouissement, suivant la loi morale.

Toutes ces expériences sont ou seront faites, hélas ! aux dépens du peuple qui finira sans doute par s'apercevoir qu'on l'amuse avec des mots pour le dépouiller et faire peser sur lui la pire des tyrannies. Depuis longtemps il n'entend plus qu'une seule cloche ; le désir lui viendra quelque jour d'entendre l'autre. Découvrant le jeu de tous ces politiciens qui vivent de lui, il leur dira :

« Vous n'avez pas tenu une seule de vos promesses. Vous avez dit à l'ouvrier : Nous assurerons le pain de tes vieux jours ! et c'est le vôtre que vous avez assuré. Vous vous êtes écriés : Liberté de conscience ! et vous n'avez su que persécuter. Vous avez dit à la famille, aux époux : Nous allons briser l'antique chaîne forgée par l'Eglise ! et vous n'avez su que détruire la douceur et la paix du foyer. Vous parlez sans cesse de liberté de penser, et vous jetez l'anathème à toute une partie de la jeunesse. Vous avez arraché de nos âmes la foi de nos ancêtres et cette divine espérance qui nous aidait à prendre nos maux en patience et à supporter les épreuves inséparables de la vie ; que nous avez-vous donné en échange ? C'est vous qui êtes assis au banquet de la vie, et vous demandez au peuple de vous contempler et de vous applaudir. Qu'avez-vous fait de la France, de son armée, de la magistrature, de nos finances, de notre prestige à l'étranger ? Vous n'avez su que détruire, dépouiller et proscrire. »

Ce sera le signal d'une grande renaissance religieuse, et le peuple enfin désabusé demandera aux évêques, aux prêtres, aux catholiques de refaire la France, et d'inspirer par leur enseignement et leurs exemples la politique de notre pays, trop longtemps livrée aux plus dangereux ennemis que l'Eglise et la France aient jamais rencontrés.

QUESTIONS de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

M. le chanoine Joly nous adresse la réponse suivante à la communication que nous avions insérée d'un missionnaire de l'Inde :

Dans son numéro du 27 août 1908, l'*Ami du Clergé* publiait un article d'un missionnaire de l'Inde et le faisait précéder de ces quelques mots : « Un missionnaire de l'Inde nous adresse les observations suivantes, au sujet des théories de M. le chanoine Joly dans son ouvrage : *Le Christianisme et l'Extrême-Orient.* »

J'ose réclamer l'hospitalité de vos colonnes pour établir, contre le missionnaire de l'Inde, que les conclusions de mes études sur le Christianisme et l'Extrême-Orient sont, non pas mes théories à moi, mais les conclusions de missionnaires sérieux, de la Propagande et des papes eux-mêmes.

J'entre, sans retard, dans l'examen des affirmations par lesquelles le missionnaire entend justifier les durs qualificatifs qu'il applique à mes études : « Faux, faux, faux ! » Je le suivrai pas à pas, préoccupé, non de faire un article méthodique, mais de répondre à chacune de ses allégations.

Le missionnaire énumère rapidement quelques-uns des résultats obtenus par l'apostolat dans l'Inde depuis trente-six ans, il note l'établissement de la hiérarchie dans l'Inde et au Japon et surtout la béatification des martyrs de l'Extrême-Orient, en 1900. « Tout cela est du progrès, et même du progrès rapide, » dit-il.

Tout cela n'est qu'un recommencement heureux, dont les chanoines, aussi bien que les missionnaires, bénissent Dieu ; mais un recommencement n'est pas un progrès. J'ai affirmé que les missionnaires, pendant le dix-neuvième siècle, n'avaient pas réussi à retrouver, dans l'Inde, les 2.500.000 ou les 3.000.000 de catholiques Hindous de la fin du XVIIe siècle. Mon affirmation était fondée, elle n'a pas été contredite, je la maintiens.

J'ai affirmé, en outre, que l'apostolat, dans toutes les régions de l'Extrême-Orient, n'avait été qu'une succession de recommencements laborieux, et n'avait abouti, en somme, qu'à un échec puisque, après treize siècles de tentatives, et, s'il faut préciser, après trois cent cinquante ans d'évangélisation régulière (saint François-Xavier 1541-52), on n'y comptait que quatre millions de catholiques sur huit cents millions d'âmes.

« Devant un contrôle un peu sérieux, la thèse de M. Joly ne tient pas debout. » Si ma thèse ne tenait pas debout, le missionnaire de l'Inde et ses nombreux imitateurs ou précurseurs ne la battraient pas de leurs coups de bélier répétés, ils la laisseraient crouler d'elle-même. Voyons le « contrôle un peu sérieux. »

Il n'y a pas eu le même apostolat en Extrême-Orient que dans l'empire romain, expose le missionnaire. En Extrême-Orient, il y a eu les Nestoriens, le Coran, Gengiskan, Tamerlan et « tant d'autres vicissitudes humaines. »

J'accorde. On me concèdera bien, en retour, que dans l'empire romain il y a eu, pendant les trois premiers siècles, une somme appréciable de « vicissitudes humaines » : — les Juifs, répandus partout, faisant partout échec à la prédication apostolique, — les hérésies gnostiques, — la force effroyable du colosse romain mise dans une seule main. Un signe de cette main, et la persécution sévissait dans tout l'empire. Lutte à mort, au troisième siècle, cette persécution avait été continue, sinon générale, pendant les deux premiers siècles.

Le missionnaire de l'Inde continue : On ne peut pas affirmer qu'il y a eu treize siècles d'évangélisation, on ne peut pas affirmer non plus qu'il y a eu treize siècles d'évangélisation dans l'Extrême-Orient proprement dit. L'Extrême-Orient comprend le Japon, la Corée, le sud de la Chine, l'Indo-Chine, Malaca. L'espèce d'apostolat qui a eu lieu en Orient, s'est étendu seulement à l'Inde, la Perse, la Tartarie, la Mongolie et le nord de la Chine, y compris Pékin.

Je réponds : Jamais je n'ai affirmé que l'Extrême-Orient avait bénéficié, pendant treize siècles, d'un apostolat en tout semblable à celui qui s'était étendu sur toutes les parties de l'empire romain. J'ai dit, et c'est la vérité, que les tentatives d'évangélisation du septième, du treizième, du quinzième siècle et suivantes, n'avaient abouti, après de beaux commencements, qu'à des ruines complètes. J'ai cherché les causes de ces échecs, j'ai indiqué celles qui me paraissaient être les principales. Je reviendrai sur ce dernier point.

Avec l'immense majorité du public, je comprends sous la dénomination d'Extrême-Orient : l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine, la Corée, le Japon, etc.

Ces régions, depuis saint François-Xavier (1541-52), c'est-à-dire depuis plus de trois siècles et demi, ont

été évangélisées aussi régulièrement que l'avait été l'empire romain pendant les trois premiers siècles. Or, j'ai le droit de le dire et de le répéter, après trois siècles d'un apostolat exercé au milieu des obstacles que je rappelais tout à l'heure, une bonne moitié des populations gréco-romaines était chrétienne, tandis qu'après trois siècles et demi d'une évangélisation qui ne fut certainement pas plus laborieuse, je l'ai démontré (*Tribulations d'un vieux chanoine*), en Extrême-Orient on a quatre millions seulement de catholiques sur huit cents millions de païens !

Que le missionnaire de l'Inde continue à dire de ces affirmations : « Faux, faux, faux ! » J'en dirai, moi : « Vrai, vrai, vrai ! » Et je ne serai pas seul de mon avis.

Les missionnaires modernes, ai-je ajouté, ont échoué, parce que partout on les a regardés comme des agents chargés de préparer la conquête, et que partout, derrière eux, on a vu poindre le conquérant.

Le missionnaire de l'Inde n'exige pas que je lui nomme les généraux romains ou autres qui suivaient saint Thomas et les apôtres partis de la Perse.

Je lui sais gré de cette modération relative. Mais, « l'histoire du moyen âge ecclésiastique et profane » à la main, il me somme de lui nommer les conquérants que les Chinois voyaient surgir derrière Olopen, au VII^e siècle, derrière les Franciscains et les Dominicains, à la fin du XIII^e.

Si le missionnaire, plus préoccupé de se documenter que de s'assurer une victoire facile, avait lu les modestes études qu'il incrimine, il aurait constaté que la pénétration européenne visée est celle qui commence à la fin du XV^e siècle pour se poursuivre jusqu'à nos jours. Et, dans ces limites, ma thèse reste vraie. Le prédicateur de l'Evangile, en Extrême-Orient, depuis le XVI^e siècle, a toujours été regardé comme un agent de la pénétration européenne et, trop souvent, par son attitude, il a confirmé les soupçons dont il était l'objet.

« Qu'est-ce que cette manière de généraliser des faits particuliers ? demande mon contradicteur, d'un ton de maître. Parce que quelque conquérant européen a été la cause ou le prétexte de quelque persécution, comme au Japon ou en Cochinchine, affirmer absolument que, partout, le conquérant européen a été la cause de l'échec ! »

On veut bien concéder que la crainte de la conquête espagnole a été pour quelque chose dans l'affreuse persécution qui anéantit les belles chrétientés du Japon, au XVII^e siècle, je n'insisterai donc pas sur l'empire du Soleil levant ; mais j'ai le droit d'insister sur l'Annam. Là, les craintes se sont réalisées. Le conquérant a paru derrière le missionnaire, appelé par lui, pourvu de cartes du pays par lui, aidé par lui et par les chrétiens indigènes qui marchaient au doigt et à l'œil du missionnaire. J'ai rappelé les faits principaux de cette conquête de la Cochinchine et du Tonkin. (*Le Christianisme et l'Extrême-Orient*, TONKIN, p. 80). Mes récits n'ont pas été contestés, je ne les referai pas. Je constate, c'est mon droit, que l'année 1908 voit se réaliser les tristes prévisions que m'inspirait le rôle politique joué par les missionnaires dans la conquête. Récompensés de leur zèle comme on sait par les Paul Bert que la République envoie là-bas, ils entendent encore gronder les haines patriotiques des indigènes. Exaltés par les victoires des Japonais sur les Russes, les Orientaux sortent de leur somnolence. Pendant que les Hindous jettent des bombes un peu partout, des cuisiniers annamites, au service de la France, s'essaient à empoisonner des centaines de soldats français. Sûrs des sympathies et peut-être de l'appui matériel du Japon, les lettrés, tous les patriotes de l'Annam, sont impatients de satisfaire la haine implacable qu'ils ont vouée aux conquérants de leur pays et à ceux qui les ont aidés, prêtres européens et chrétiens indigènes, *ces Français du dedans*. Les premières Vêpres annamites ont coûté à la malheureuse Eglise d'Annam plusieurs vicaires apostoliques, de nombreux missionnaires européens, plus de cent prêtres indigènes, le sang de quatre-vingt-dix mille chrétiens massacrés de 1833 à 1886, la ruine de toutes les chrétientés. Les tintements qu'ont fait entendre les cuisiniers annamites annoncent des secondes Vêpres plus terribles encore. Personne ne s'y trompe, ni là-bas, ni en Europe. Et alors, les missionnaires massacrés ou chassés, que restera-t-il de la religion chrétienne dans ces malheureuses régions, théâtre de tant d'héroïsme, et où des Eglises autonomes eussent probablement tout prévenu et tout sauvé ? « Qu'est-ce que cette manière de généraliser ? » Je généralise sur des autorités qui s'imposent, et d'abord sur celle d'un missionnaire historien que le missionnaire de l'Inde aurait dû lire plus attentivement, ce qui l'eût rendu plus circonspect dans le choix de ses moyens d'attaque.

M. Louvet, dans son *Histoire des Missions au* XIX^e *siècle*, constate l'effort considérable de l'apostolat en Chine, il énumère les résultats obtenus : « Va-t-on voir enfin le soleil de la vérité évangélique se lever sur ce grand empire ? — Hélas ! se répond-il à lui-même, le jour n'est peut-être pas éloigné, où cette belle Eglise de Chine... s'abîmera tout entière dans le sang de ses apôtres et de ses enfants ! » — « D'où vient, poursuit-il, une pareille obstination à repousser le christianisme ?... C'est que derrière les apôtres du Christ, le gouvernement chinois voit venir l'Europe... »

L'Europe, c'est la Guerre de l'opium, c'est Hong-Kong aux Anglais, Macao aux Portugais, ce sont des morceaux de la terre de Chine aux Allemands et à d'autres. Les Européens ont pour devise : Assez, c'est toujours un peu plus qu'on n'a. — Autres faits, ils ne manquent pas.

En 1865, M. Petitjean a la grande joie de découvrir, au Japon, des milliers de chrétiens, descendants des martyrs du XVII^e siècle. Immédiatement, le gouvernement japonais prend ombrage de cette résurrection du christianisme. Une persécution, qui fait deux mille victimes, sévit de 1868 à 1873. Pourquoi ? Parce que, derrière les missionnaires et les chrétiens indigènes, les Japonais voyaient les Européens, qu'ils redoutaient alors.

Tous les historiens reconnaissent que la conquête anglaise a été une des causes qui ont amené la ruine des belles chrétientés de l'Inde, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'Européen s'avançait : Brahmes et Parias oubliaient le christianisme pour s'unir, dans une commune haine, contre l'Européen.

Cette haine de l'Européen et par conséquent du missionnaire européen, n'est pas particulière à l'Extrême-Orient, elle sévit partout. Le 28 août 1904, Mgr Couppe, vicaire apostolique de la Nouvelle-Poméranie, écrivait : « Le 13 août dernier, les Baïnings ont massacré deux de nos Pères, trois frères et cinq religieuses, à Saint-Paul et à Nakarunep. Parmi les meurtriers figuraient trois esclaves libérés, adoptés par la mission de Saint-Paul.

« Les Baïnings, ajoute l'évêque, n'avaient pas pour but le massacre des missionnaires, considérés comme tels, mais celui des Blancs en général. L'attentat a été inspiré par la haine invétérée et universelle des indigènes sauvages contre les blancs qui ont pris possession de leur pays... »

Mgr Couppe raconte que la Nouvelle-Guinée allemande faillit être le théâtre des mêmes horreurs. Chaque blanc avait ses assassins désignés. Heureusement, le complot fut découvert à temps.

La mentalité des Asiatiques et, en général, des peuples évangélisés par les prêtres européens, est tout entière dans les paroles que Young-tcheng, empereur de Chine (1722-1735), adressait aux PP. Jésuites dès son avènement : « Vous voulez que tous les Chinois se fassent chrétiens, votre loi le demande, je le sais bien, mais, en ce cas, que deviendrions-nous ? Les sujets de vos rois. Les chrétiens que vous faites ne reconnaissent que vous. Dans un temps de trouble, ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre... » (Mgr Favier, *Pékin*).

« Qu'est-ce que cette manière de généraliser ? » Les faits que je viens de rappeler répondent pour moi. Ils

sont assez nombreux pour permettre de généraliser. Ils ont été consignés dans mes études sur le christianisme et l'Extrême-Orient, et si l'aristarque qui me critique m'avait lu avec plus d'attention, il se serait abstenu de poser des questions qui prouvent, mais qui ne justifient pas, la confiance qu'il a en lui-même.

Reste le problème des Eglises autonomes. On nous dit : « Le missionnaire, sous la direction de la Propagande, fait ce qui lui est possible. » La pauvreté des chrétiens d'Extrême-Orient n'a pas permis de créer, elle ne permettrait pas d'entretenir des clergés indigènes complets.

La Propagande est loin. Elle voit par les yeux des missionnaires, sollicite leurs avis, adopte leurs plans de campagne, n'ose pas toujours insister pour faire prévaloir les siens. «... Plus d'une fois, écrit un de mes plus ardents contradicteurs, la Propagande a signifié que son plus vif désir était la création d'un épiscopat indien, chinois, tonkinois. Elle a invité les Messieurs des Missions étrangères à lui proposer des sujets. *Ils n'ont pas osé.* Quand ils ont déclaré que le moment n'était pas encore venu, *Rome ne paraît point avoir insisté.* » (P. Brou, *Le Péché des missionnaires*, Etudes, juin-août 1907).

La Société des Missions étrangères n'a point osé, parce qu'elle n'avait pas d'hommes, et elle n'avait pas d'hommes parce que, au mérite d'avoir créé plus de prêtres indigènes que les autres sociétés, elle a joint, presque jusqu'à nos jours, le tort de maintenir ces auxiliaires à un rang inférieur. Le soldat qui sait qu'il ne dépassera jamais le grade de sous-officier, ne contractera jamais la mentalité d'un officier. Vous n'aviez pas de sujets capables d'être élevés à l'épiscopat, parce que vous n'aviez pas pris le soin d'en former.

En tout temps, Rome n'a cessé d'exhorter les missionnaires à créer des clergés indigènes, d'encourager leurs initiatives dans cet ordre d'idées.

Au commencement du XVIIe siècle, les Pères Jésuites de la mission de Chine, convaincus, après expérience, que des prêtres européens ne réussiraient jamais à convertir ce grand empire, envoient à Rome un des leurs, le P. Trigault, pour solliciter l'autorisation de créer un clergé indigène complet. C'était en 1615. Immédiatement le pape Paul V, pour faciliter la création rapide de ce clergé, autorise par une bulle l'établissement d'une liturgie chinoise. On ne mit point à profit ces pouvoirs extraordinaires, pourquoi ? Ce n'est pas le moment de l'expliquer. Ce qui est certain, c'est que les papes suivants ne retirèrent point aux missionnaires les facultés accordées par Paul V.

Même note : « J'aimerais mieux, disait le pape Innocent XI à Mgr Pallu, apprendre l'ordination d'un seul prêtre indigène que la conversion de cinquante mille païens. »

Je puis aller plus loin et affirmer que le pape Léon XIII a prononcé équivalemment ce mot d'*échec*, qu'on m'a tant reproché d'avoir écrit, qu'il a expliqué cet échec des missions par l'absence de clergés indigènes, et que son Encyclique du 24 juin 1893 sur l'établissement de séminaires aux Indes, revêt l'apparence d'un blâme adressé aux missionnaires. Voici ses paroles : « Il est un point dont le salut des Indes dépend en grande partie, et c'est notre volonté que vous, nos Vénérables Frères, et tous ceux qui s'intéressent aux âmes et à notre foi, vous lui *donniez une plus grande attention que par le passé.* En effet, l'état de la foi chrétienne, dans les Indes, *demeurera précaire*, et sa *propagation sera douteuse*, tant qu'on devra déplorer l'absence d'un clergé choisi parmi les indigènes. »

Constater en 1893 que les missions de l'Inde n'ont abouti qu'à des résultats *précaires*, et que la propagation de la foi reste *douteuse*, dans les conditions où elle s'est exercée jusque-là, c'est bien conclure à une sorte d'échec de l'apostolat dans ce vaste empire, et c'est la conclusion de Léon XIII.

Echec, s'écrie le missionnaire de l'Inde, c'est faux ! Puis, après l'énumération rapide des conquêtes réalisées de 1872 à 1908, il conclut, lui : « Tout cela est bien évidemment du progrès, et même du progrès rapide. »

Entre les affirmations du pape Léon XIII et celles du missionnaire de l'Inde, mon choix est fait.

Ainsi, sur ces questions : aversion des peuples pour le prêtre européen, nécessité de clergés indigènes, d'Eglises autonomes, — j'ai cité des historiens qui font autorité dans la matière, j'ai relevé le rôle vrai joué par la Propagande, rappelé les exhortations, les reproches, les initiatives des papes. Mon but, en procédant ainsi, était de mettre en relief la tactique présente des missionnaires. C'est toujours et partout au chanoine qu'ils en ont. Le chanoine étant de mince envergure, on le prend de haut avec lui, et on ramène à ses proportions, plutôt modestes, les thèses qu'il soutient. De M. Louvet, de M. Lacruche, lazariste, missionnaire à Kiou-Kiang, du P. Vandel, missionnaire d'Issoudun à Sydney, sur lesquels le chanoine s'appuie, de la Propagande, des papes Paul V, Innocent XI, de Léon XIII surtout on ne souffle pas mot. C'est respect, sans doute, et peut-être autre chose. Avec le chanoine, on est plus à l'aise. A l'abri d'un prudent anonymat, on fonce ferme sur lui, on le bat en brèche, comme s'il était seul à affirmer que les missionnaires ont échoué, et le tour est joué, ses thèses sont infirmées d'autant. Le procédé peut être habile, est-il loyal ?

Un dernier mot au sujet des Eglises autonomes. Ces Eglises supposent un clergé indigène suffisant. « Or, les chrétiens que nous avons sont en général pauvres, très pauvres, et par là incapables de fournir et d'entretenir un tel clergé dans ces missions de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Voilà une grande cause du manque de clergés indigènes. »

Laissons de côté les autres causes mises en avant par les frères du missionnaire de l'Inde pour expliquer l'absence de clergés indigènes, et pesons la valeur de celle sur laquelle il insiste.

Nos chrétiens sont très pauvres, donc impossible à eux de suffire à la création et à l'entretien de clergés indigènes. — Est-ce la richesse de leurs néophytes qui permettait aux Apôtres d'établir partout des Eglises autonomes ? Les Actes et aussi les Epitres de saint Paul sont là. Le missionnaire de l'Inde a pu y lire ce que j'y ai lu. Les chrétiens de Jérusalem purent se suffire quelque temps, en mettant leurs biens en commun, mais ces biens, peu considérables, s'épuisèrent vite, et nous entendons saint Paul adresser appels sur appels aux fidèles des Eglises qu'il avait fondées, en faveur des saints de Jérusalem. Donc, conclura mon contradicteur, les chrétientés de Macédoine et d'ailleurs, auxquelles saint Paul tendait la main, étaient riches ! Lisez, oserai-je lui répondre, et avec plus d'attention, le chapitre 8 de la seconde Epitre aux Corinthiens, et vous y verrez que l'Apôtre, pour exciter l'émulation de ces derniers, déclare que les chrétientés de Macédoine, très pauvres, ont fait plus que force, en répondant à son appel.

Sur ce point, il n'y a pas de contestation possible. Le christianisme, au début, s'est surtout recruté de ceux auxquels Notre-Seigneur annonçait de préférence l'Evangile, des pauvres, et la pauvreté de leurs néophytes n'a pas empêché les Apôtres d'établir partout des Eglises. Je conclus que si on avait voulu, la pauvreté des chrétiens d'Extrême-Orient n'aurait pas été un obstacle à la création d'Eglises autonomes. Le bon Dieu est là, disait un brigand nègre devenu un fervent chrétien, et le bon Dieu ne change pas.

Je puis aller plus loin. Ces ressources, dont l'absence n'a pas permis, affirme-t-on, de créer des Eglises autonomes, les puissantes chrétientés fondées par le P. de Nobili dans l'Inde, par le P. Ricci en Chine, les possédaient. Brahmes, lettrés, mandarins, offraient par leur situation sociale, par leur culture intellectuelle, par leur fortune, tous les éléments de clergés indigènes complets. Les Pères de la mission de Chine l'avaient admirablement compris, je l'ai dit. Ils allèrent de l'avant, sollicitèrent et obtinrent de Rome les autorisations nécessaires et... on ne fit rien. Je me trompe : en plein XVIIe siècle, un simple prêtre Hindou, le P. Joseph

Vaz, commençait l'œuvre que les prêtres d'Europe ne pouvaient pas ou ne voulaient pas faire, il créait l'Oratoire de Goa, d'où sortirent de vrais apôtres qui, par leur zèle, conjurèrent, dans l'Inde et à Ceylan, la ruine complète du catholicisme, pendant la période désolée de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Je me persuade que la cause est entendue, pour les esprits non prévenus, et je crois pouvoir maintenir toutes mes conclusions.

4.000.000 de catholiques sur 800.000.000 d'âmes, après trois siècles et demi d'apostolat — je me limite ici, — c'est un échec pour la cause de l'évangélisation.

Le progrès, le rapide progrès que constate complaisamment le missionnaire, n'a pas fait remonter la population catholique de l'Inde au chiffre de 2.500.000 ou 3.000.000 qu'elle atteignait dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Enfin, pour ce qui concerne la question du clergé indigène et des Eglises autonomes, je crois rester dans les limites d'une appréciation indulgente, en disant que les missionnaires modernes n'ont pas voulu, ou n'ont pas osé.

Nous nous bornerons à quelques observations touchant le fond de la question.

Il est incontestable que la création d'un clergé, non pas *autonome*, comme dit M. le chanoine Joly, mais *indigène*, serait un grand bienfait pour les pays de mission, que c'est le moyen le plus approprié d'y implanter solidement l'Eglise, que les Papes ont toujours demandé aux missionnaires de travailler à la formation de ce clergé indigène.

Il est certain, d'autre part, que des efforts sérieux sont faits pour atteindre ce but. A-t-on fait et fait-on pour cette œuvre tout ce qui est possible? Chaque Ordre, chaque Congrégation, chaque Société peut faire à ce sujet son examen de conscience : nous n'avons rien à y voir. C'est au Saint-Siège seul qu'il appartient de s'informer et de juger. C'est pourquoi, sans rejeter les raisons que donne M. le chanoine Joly en faveur de la constitution d'un clergé indigène, nous ne pouvons nous associer aux condamnations qu'il prononce contre les missionnaires, coupables, à son avis, de n'avoir *pas voulu ou pas osé* réaliser cette institution si désirable.

Q. — 1° Un commerçant très riche pour qui j'ai travaillé longtemps (orfèvrerie) me faisait subir des rabais excessifs sur mes factures. En maintes circonstances il a abusé de ma faiblesse, sachant que je ne pouvais pas le quitter. Un jour il oublie chez moi une *pièce* d'une certaine valeur (un objet d'orfèvrerie). Je l'ai gardée ; sa valeur ne me dédommageait pas des rabais forcés. Puis-je garder cette pièce, ou dois-je la rendre ?

2° Le même commerçant m'a obligé bien des fois à refaire des travaux *gratis*, sous prétexte qu'ils n'étaient pas de son goût, ou que je n'avais pas compris. Il m'a forcé aussi à payer des indemnités pour des objets dont je n'étais pas entièrement responsable. Au jour de notre séparation il a oublié de me réclamer une somme de 119 f. 50. Je n'en ai jamais rien dit, la gardant pour me compenser.

R. — Ad I. C'est un cas de compensation occulte. Sans prétendre traiter ici à fond tout ce qui regarde la compensation occulte, disons seulement que pour y avoir droit, il faut qu'il y ait injustice commise contre soi, que cette injustice soit moralement certaine, et qu'on ne puisse moralement en obtenir la réparation d'une manière plus honnête en soi.

Sans doute, en général, on ne doit pas croire facilement les domestiques, les ouvriers ou les employés qui prétendent que leur travail n'est pas rémunéré comme il devrait, parce qu'ils se font trop facilement illusion à eux-mêmes, que bien souvent les maîtres ou patrons pourraient trouver facilement des domestiques, ouvriers ou employés qui feraient volontiers le même travail pour le prix qu'ils donnent, et que ceux-ci, s'ils estiment ne pas gagner assez, peuvent demander davantage ou chercher à se placer chez un autre maître ou patron qui leur donnera le prix qu'ils demandent, s'il n'est pas trop élevé. Néanmoins, comme il est bien des maîtres ou des patrons qui ne sont guère consciencieux, mais singulièrement durs et avares, et qui ne craignent aucunement d'abuser injustement de la nécessité ou de la faiblesse d'un domestique, d'un ouvrier ou d'un employé, pour ne pas payer son travail même au juste prix infime, ceux-ci dans ce cas ne doivent point, en règle générale, se faire juges dans leur propre cause, en raison du danger d'illusion; cependant, si la chose est évidente, comme ce qui est permis aux autres en fait de compensation occulte leur doit être aussi permis, ils peuvent se compenser, pourvu qu'ils n'outrepassent point ce qui leur est dû. Si la chose reste plus ou moins douteuse, ils doivent consulter des personnes sûres et consciencieuses ou plutôt encore leur confesseur. Celui-ci, d'après le sentiment général des théologiens, ne doit presque jamais conseiller la compensation occulte, à cause de ses dangers ; il ne doit même la permettre que difficilement avant qu'elle soit faite. Cependant, si la chose lui paraît assez évidente, il peut dire que dans ce cas-là elle est permise et donner des conseils de prudence si le pénitent veut y recourir. Si on ne lui demande conseil qu'après qu'elle est faite, il doit examiner sérieusement le cas et dire ce qu'il en pense, ne condamner à restitution que si cette compensation n'a pas été juste, et quelquefois laisser dans la bonne foi quand il ne peut mieux faire, mais alors sans trop s'avancer ni se compromettre.

Dans le cas présent, si la personne dont il s'agit est consciencieuse et d'un jugement droit, il nous semble bien clair que le patron a réellement abusé de son besoin pressant et de sa faiblesse, pour ne pas, grâce à ses rabais *excessifs* sur les factures, la payer même au prix infime. Et comme elle n'a pas d'autre moyen de se compenser qu'en gardant l'objet oublié chez elle, lequel, quoique d'une certaine valeur, ne la dédommage pas suffisamment des rabais *forcés* et *injustes* qu'elle a dû subir, le confesseur lui répondrait qu'il est persuadé qu'en conscience elle peut le garder. Mais s'il ne connaissait ni le patron, ni la personne qui lui demande conseil, il ne se pro-

nonceralt pas avant de prendre des informations, et lui dirait de revenir un peu plus tard, en lui demandant la permission de prendre auparavant les informations qui lui sont nécessaires pour se prononcer plus clairement.

Ad II. Pour résoudre ce cas, il faut se reporter aux principes que nous avons posés au commencement de la réponse précédente, car il y a une très grande analogie entre les deux questions. Mais celle-ci est moins claire et par là-même il semble impossible de la résoudre péremptoirement.

Néanmoins nous serions porté à croire que l'ouvrier peut bien garder les 119 fr. 50 oubliés par son patron, car tel que nous est dépeint celui-ci, il n'est guère possible qu'en 9 ans il n'ait pas fait à son ouvrier de tort injuste pour plus de 119 francs. Cependant, pour nous prononcer définitivement, il nous faudrait savoir si l'ouvrier est vraiment consciencieux, honnête et d'un jugement droit; et s'il en est ainsi, notre présomption serait à peu près assez confirmée pour nous prononcer en sa faveur. S'il en était autrement, nous n'oserions rien dire, ou au moins nous voudrions savoir auparavant quelles ont été les conventions passées entre le patron et l'ouvrier, relativement aux travaux mal faits, quelles étaient les exigences du patron, pour juger sainement si elles n'étaient pas outrées et injustes, et aussi connaître plus clairement quelles ont été les indemnités exigées, et pour quels objets, et pour quelles raisons et dans quelles circonstances, afin de savoir s'il y a eu vraiment injustice de la part du patron. Et ce n'est qu'après tous ces renseignements que nous nous prononcerions, en nous guidant d'après les principes précédemment posés.

Q. — Nous avons en ce moment la fièvre typhoïde dans notre établissement ; plusieurs religieuses en sont atteintes. Maladie aiguë qui a son temps d'évolution. Mes malades ne le sont pas assez pour que je leur donne le saint Viatique. Elles ne rentrent pas davantage dans la catégorie des malades de maladie chronique. D'autre part, elles ne peuvent garder le jeûne eucharistique. Pour ces motifs, comme je comprends les choses, elles ne peuvent pas une fois recevoir la sainte communion, qui leur serait cependant si utile et qu'elles appellent.

Ai-je raison ou ai-je tort? Je n'ai rien trouvé dans l'*Ami du Clergé* qui concerne les maladies aiguës à plus ou moins longue évolution.

R. — D'après les observations des médecins, la durée de la fièvre typhoïde est de quinze jours au moins; *le plus souvent* elle est de trente, quarante, cinquante jours même. Lorsque la convalescence ne commence pas au troisième septennaire, c'est que des altérations consécutives entretiennent les accidents; car la maladie a parcouru toutes ses périodes et est terminée. La *mort peut* survenir à une époque *très éloignée* du début, par l'effet d'ulcérations intestinales consécutives, ou d'une diarrhée interminable, ou d'une perforation de l'intestin, etc.; ce dernier accident peut se produire, d'ailleurs, dans la deuxième ou la troisième période, mais *toujours* il cause une péritonite suraiguë ou une hémorragie *mortelles*[1].

Nous pensons que les malades atteints *sérieusement* de la fièvre typhoïde peuvent recevoir la sainte communion sans être à jeun à titre de *viatique*, au moins *dans le début*, et plus tard, si la convalescence se prolonge au-delà d'un mois, à titre de *malades alités depuis au moins un mois sans avoir l'espoir certain d'un prompt rétablissement.*

Les théologiens *permettent* de donner le viatique toutes les fois qu'il y a *péril probable* de mort : « Sufficit, dit C. Marc, ut adsit periculum *probabile* mortis [2]. » Bulot exprime la même pensée : « Periculum mortis dico, seu quodlibet *dubium prudens et grave* mortis futuræ, nec si semel viaticum traditur, sed quoties rationabiliter conceditur [3]. »

Quand la maladie est grave de sa nature, on peut administrer le viatique dès le début du danger probable : « Ad recipiendum viaticum, dit encore C. Marc à l'endroit cité, non est necesse nec laudabile exspectare tempus quando nulla amplius spes vitæ subest. »

Dès lors qu'on ne peut en aucune manière *prévoir et arrêter à discrétion* les accidents *mortels* qui *peuvent* se produire dans la fièvre typhoïde, même à une époque très éloignée du début, nous n'hésiterions pas, en présence de religieuses qui peuvent recevoir le viatique sans inconvénient, à le leur administrer plusieurs fois sans qu'elles fussent à jeun.

Si la maladie se prolonge *au-delà d'un mois*, et que la convalescence doive durer une *vingtaine de jours au moins*, il nous semble qu'on peut user du privilège du 7 décembre 1906. De fait, les infirmes sont *au lit* depuis au moins *un mois*, et l'on ne peut jamais affirmer, avec les surprises de la fièvre typhoïde et ses rechutes, qu'on en sera quitte à jour déterminé.

Nous n'hésiterions pas, dans ce cas, à faire usage du privilège.

Q. — 1° Dans un Ordre à vœux solennels, un Père maître des novices prétend qu'il a seul le droit de les confesser, à l'exclusion de tout autre Père ; par conséquent, d'après lui, la confession serait invalide si sans sa permission un Père osait confesser un de ses novices. N'est-ce pas là un abus ?

2° Dans un Ordre à vœux solennels, quels supérieurs, de par le droit, jouissent du titre de *Prélats majeurs* ou *mineurs ?*

Qui a le droit de commander au nom de l'obéissance ?

3° Un supérieur religieux, canoniquement élu, a-t-il

[1] Antonin Bossu, *Anthropologie*, t. III, p. 202, n. 1421.
[2] C. Marc, *Institut. morales*, 13e édit., t. II, n. 1565.
[3] Bulot, *Compendium*, 1906, t. II, n. 355.